

RENSEIGNONS-NOUS

L'importance du coton et ses usages dans le monde

La fibre dont on tire les usages les plus divers — Le commerce du coton a fait autrefois la puissance de deux pays : l'Angleterre et le Japon — Sa fabrication au Canada — Matériel chirurgical et matériel de guerre — Son usage dans l'industrie — Les pays producteurs sont l'Inde, le Brésil et l'Égypte, mais les États-Unis viennent en tête

Le coton occupe une place de première importance dans l'économie mondiale. C'est la fibre dont on tire les usages les plus divers. C'est ce produit qui répond à la majeure partie des besoins de textiles dans le monde. Depuis plus de cent ans, le coton est aux premiers rangs des produits qui alimentent le commerce international. Partout où le sol et le climat s'y prêtent, sa culture a été encouragée par les individus et les gouvernements, tout comme son exploitation industrielle a été un des principaux objectifs de tous les pays désireux de s'affirmer par leur production manufacturière.

L'une des premières machines mues par la vapeur a été inventée dans le but de filer le coton. La première invention importante, aux États-Unis, fut la machine à égrener le coton. L'adaptation des procédés de fabrication du coton créa un premier pas dans la révolution industrielle. Pendant plus de trois quarts de siècle, la suprématie commerciale de l'Angleterre dans le monde découla de son commerce du coton. Beaucoup plus que la soie, le coton fut la raison de la puissance économique du Japon avant la guerre. Enfin, depuis une centaine d'années, la fabrication du coton au Canada constitue une industrie dont l'importance est sans cesse croissante.

Les usages du coton

Le coton est la matière dont l'homme tire les usages les plus divers en temps de paix et aussi les plus efficaces en temps de guerre. On connaît plus de mille usages du coton et l'on estime que quatre-vingt-dix-neuf pour cent de la population mondiale emploie le coton sous une forme ou sous une autre.

L'homme porte du coton dans sa maison, à son bureau, à l'école, dans les champs, à l'usine, dans ses jeux. Il dort entre des draps de coton, sous des couvertures de coton et sur des taies d'oreiller de coton. Il a des serviettes et des débarbouillettes de coton dans sa salle de bain, des tentures et des rideaux de coton dans ses fenêtres, des meubles rembourrés ou garnis de coton et des tapis de coton, des serviettes et des linges de vaisselle de coton dans sa cuisine, des sacs de coton pour les fruits, les légumes, le sucre, la farine et plusieurs autres aliments. Il a du coton dans chaque pièce de sa maison et dans chaque garde-robe.

Le coton fournit à la science médicale le tissu hydropile, les bandes de chirurgie et autres articles pour le soulagement de la souffrance, tandis que, curieusement, comme composant des explosifs, il constitue un matériel de guerre important. Dans ce dernier rôle, il est aussi essentiel à l'industrie minière, à la construction des routes et à l'agriculture. Le coton entre dans la production des pellicules cinématographiques, du cellulose et d'un grand nombre d'autres objets qui contribuent au confort et au bien-être de l'homme. On connaît tous les jours. La graine de coton, broyée, fournit des huiles pour les salades et les savons, un aliment pour les bestiaux et les volailles et un engrais pour le sol.

La toile de coton sert pour les tentes, les auvents et le matériel de recouvrement. Dans les constructions à bon marché, elle est aussi employée parfois en guise de barreaux, d'ardoise ou comme limitation de bric et de stuc. Dans un autre domaine tout nouveau, le tissu de coton sert à renforcer la surface bitumineuse des routes de terre et des pistes d'aérodromes.

Usages industriels

L'industrie, dans la production d'autres marchandises et articles de commerce, absorbe normalement environ quarante pour cent du coton manufacturé. L'industrie de l'automobile requiert à elle seule environ neuf pour cent de la production des filatures de coton sous forme de renforts de pneus, de tissus de revêtement, de câbles, de pièces d'engrenage, de courroies de transmission, d'une multitude d'autres pièces. On a calculé que l'assemblage d'un million d'automobiles requiert la production d'une plantation de coton d'environ quatre cent mille acres. La structure intérieure des pneus, dont la force et la durée dépendent du coton, exige environ cinq livres de coton brut. Dans un seul pneu, le tissu de structure représente un fil de coton de 90 livres de coton entrant dans la production d'une automobile ordinaire.

Bien qu'on oublie assez facilement sa présence, le coton sert également dans une importante mesure d'autres grandes industries manufacturières. La production des appareils électriques et électroniques, des chaussures, des meubles, des tissus recouverts de caoutchouc et d'autres produits servant une grande variété de fins — valises, avions, pour ne mentionner que quelques-uns — explique le grand volume de la consommation du coton. S'alliant à l'exploitation des batteries, des poissonneries et des maisons de salaison, sources de quelques-uns des principaux éléments de notre nourriture quotidienne, le coton sert aux usages les plus répandus. Le coton est aussi employé dans la fabrication des tissus abrasifs, des tissus de filtrage et de polissage.

Usages de guerre du coton

On rapporte que, durant la seconde grande guerre, l'armée des États-Unis a employé plus de 11.000 articles différents contenant du coton. Le coton comptait pour beaucoup dans l'uniforme des soldats canadiens. Il entra également dans les masques à gaz, les appareils de dépiquage des sous-marins, les cordes de parachutes, les tentes et les toiles goudronnées, les filets de camouflage, les fusées, les instruments électriques, les capes anti-gaz, les câbles et même les isolants sur les navires. Déroulées, puis mises bout à bout, les pièces de coton furent employées par nos soldats, auraient eu une longueur de plusieurs centaines de miles, et l'on pourrait en dire autant de la gaze, des bandes et des pansements chirurgicaux. À la fin de 1945, plus de 450 millions de verges de tissus de coton et des centaines de millions de livres de fil de coton avaient été utilisées au Canada pour les fins de guerre.

Les avantages du coton

Les deux principales qualités caractéristiques du coton qui en font une fibre si importante dans le commerce mondial sont les suivantes :

1 — Le coton est la fibre textile la plus abondante et, en conséquence, sa position comme marchandise économique est assurée.

2 — Les rebuts économisés dans la préparation du coton constituent des sous-produits de grande valeur que l'on peut utiliser de plusieurs façons.

Au point de vue utilité, on peut souligner les qualités suivantes qui distinguent le coton :

1 — La grande diversité des emplois du coton fait qu'on peut le transformer en produits doux et duveteux ou en matériel assez fort pour résister au frottement des surfaces de métal. On peut aussi le convertir en un tissu qui conserve excellentement bien la chaleur ou en tissu très frais, fort apprécié pour les vêtements d'été.

2 — Les tissus de coton sont un matériel idéal pour les fins vestimentaires en raison de leur résistance à l'usage par frottement, de la facilité avec laquelle on peut les modifier et du fait qu'ils ne se tachent pas facilement.

3 — Le coton est grandement employé dans les tissus mécaniques à cause de sa résistance et du fait qu'il n'est pas porté à se détériorer facilement.

4 — Le coton est aussi une fibre excellente qui se prête bien au lavage à cause de sa résistance à l'alcali. Cette qualité de propriété est d'une importance capitale pour les consommateurs.

5 — Le coton peut être mis à l'épreuve du feu et de l'eau, ce qui accroît d'autant l'étendue de son utilité.

Voici quelques-unes des principales qualités physiques et chimiques du coton :

1 — Le coton est la fibre naturelle la plus blanche qui existe.

2 — Le coton possède une très grande ténacité.

3 — Le coton est mauvais conducteur d'électricité, ce qui le rend fort utile pour les fins d'isolation.

4 — Sa structure physique permet une excellente action capillaire.

5 — Mieux que n'importe quelle autre fibre, le coton peut résister aux chocs violents et répétés.

6 — Le coton a une grande affinité pour les teintures et les tient avec constance.

7 — Le coton peut être traité chimiquement et modifié en plusieurs autres formes d'une utilité fort répandue.

8 — Le coton ne se détériore pas en entreposage et ne jaunit pas à l'usage.

La croissance du coton

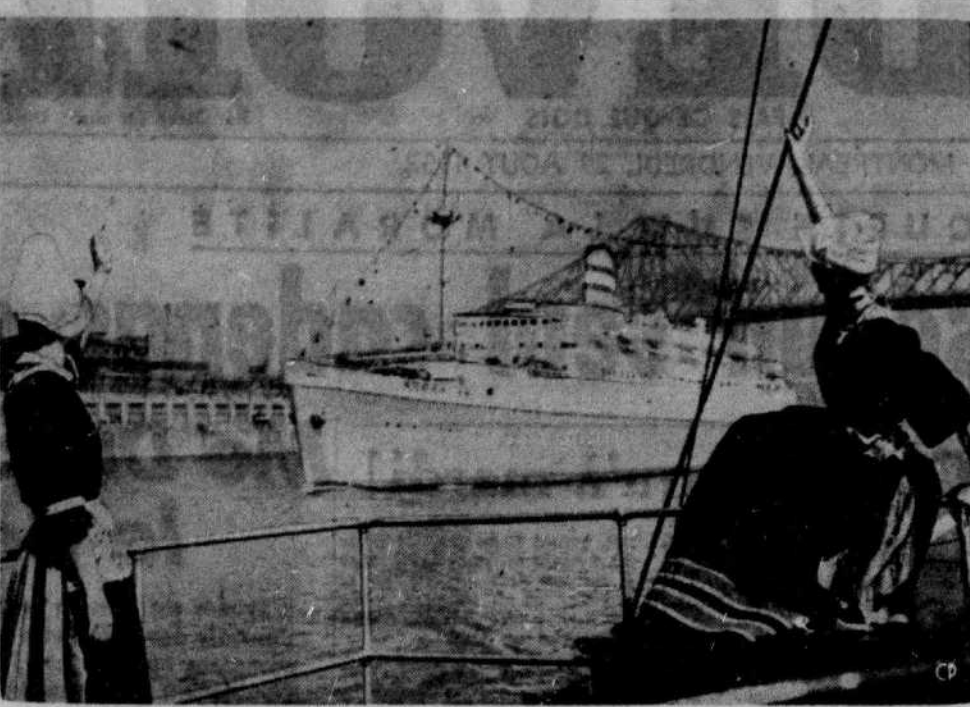
Le coton croît dans les pays sous-tropiques où une atmosphère chaude et humide et des pluies abondantes permettent à cette plante de se développer avec une belle vigueur. Les principaux pays producteurs de coton sont les États-Unis, l'Inde, le Brésil et l'Égypte. Les États-Unis sont en tête de la production mondiale.

La culture du coton se poursuit d'ordinaire toute l'année. Aux États-Unis, le sol est préparé en février et en mars et les graines sont semées en avril. L'ensemencement est ordinairement complété vers le milieu de mai, et la récolte commence en août et se poursuit jusqu'au milieu de décembre.

Le cotonnier ou plante du coton pousse à une hauteur qui va de quatre à six pieds. La plante fleurit et, après un certain temps, les boutons apparaissent, prenant graduellement la forme de boules. Chacune de ces boules contient plusieurs graines auxquelles sont attachées les fibres. Finalement, la chaleur et l'humidité du climat, la boule s'ouvre et le coton ainsi exposé, mûrit et devient prêt à être cueilli.

Différents types de coton

Le coton américain est cultivé principalement dans les États du Sud. On emploie le terme "coton de haute terre" pour désigner le coton produit sur les terres de diverses altitudes, depuis la vallée du Rio Grande jusqu'au pied des montagnes Bleues. Il y a aussi le coton des terres irriguées, qui peut avoir une fibre de grandeur



PREMIER VOYAGE — Des signes de bienvenue de la part de deux jeunes Hollandaises accueillent le transatlantique "Masdam" de la ligne Holland-America comme il arrivait de Rotterdam au port de la métropole en passant sous le pont Jacques-Cartier. Cette visite du "Masdam" au Canada, à l'occasion de son premier voyage a été faite en hommage aux Canadiens qui ont participé à la libération de la Hollande à la fin de la deuxième grande guerre.

Aux jeunes filles qui viendront à Montréal

Nombreuses seront les jeunes filles de la campagne qui, avec septembre, viendront ou reviendront travailler à Montréal.

Sans vouloir les inviter à quitter ainsi leur foyer, leur paroisse, puisque ce sont les meilleurs endroits où elles puissent demeurer, le Centre Maria-Goretti, en vue de les protéger pendant leur séjour à Montréal, les invite à se rendre à son hôtelier où leur seront offerts gracieusement chambres, emplois, loisirs, etc.

Dès leur arrivée à Montréal qu'elles se rendent donc au Centre d'accueil pour jeunes filles : "Le Centre Maria-Goretti" 3351, Chemin Côte Ste-Catherine.

Des lunettes qui plairont aux jeunes filles

Les écolières anglaises qui sont obligées de porter des lunettes ne craignent plus d'être désavantagées, du point de vue esthétique, par ces objets utilitaires. Les montures de lunettes sont entrées maintenant dans le domaine des accessoires de toilette. Il est possible aussi de fabriquer ces articles à des prix très abordables. L'idée n'est pas nouvelle du reste. On trouve beaucoup de ces jolies lunettes au musée de l'industrie optique d'Angleterre, mais le fabricant moderne a trouvé de nouvelles méthodes pour harmoniser les lunettes avec les accessoires. Une jeune fille éprouvera certainement un grand plaisir si on lui offre avec une paire de lunettes fantaisie, pour le bal, un bijou assorti. L'opticien moderne doit non seulement livrer à sa clientèle un article parfait du point de vue utilitaire, mais il doit aussi prendre en considération la forme de son visage, la couleur de sa chevelure et de ses yeux, ainsi que les styles de toilettes qu'elle porte chez elle et en classe.

Montres nouvelles

En Angleterre, un nombre de plus en plus grand de femmes demandent les petites montres à chaîne qu'on peut porter sur le revers du manteau ou de la robe, ou attacher à la ceinture; ces montres sont recherchées plutôt pour leur aspect décoratif que pour des besoins utilitaires, d'ailleurs.

L'actrice anglaise bien connue Heather Thacher se déclare nettement en faveur de la mode 1932 à ce point de vue. Elle porte une montre qui est fixée à l'extrémité d'une énorme épingle de sûreté, laquelle s'attache sur le devant de sa robe ou s'en sert pour nouer son col.

En Angleterre, un nombre de plus en plus grand de femmes demandent les petites montres à chaîne qu'on peut porter sur le revers du manteau ou de la robe, ou attacher à la ceinture; ces montres sont recherchées plutôt pour leur aspect décoratif que pour des besoins utilitaires, d'ailleurs.

L'actrice anglaise bien connue Heather Thacher se déclare nettement en faveur de la mode 1932 à ce point de vue. Elle porte une montre qui est fixée à l'extrémité d'une énorme épingle de sûreté, laquelle s'attache sur le devant de sa robe ou s'en sert pour nouer son col.

Il existe aussi une autre variété de coton américain qui est cultivée dans la région du delta du Mississippi et que l'on appelle "soie de coton". C'est un coton fin, dont la fibre varie d'un pouce et quart à un pouce et demi, et qui est spécialement adapté à la production de fils et d'étoffes de fine texture. Il existe un grand nombre de types de coton de grande qualité, dont la fibre varie en longueur entre trois quarts de pouce et un pouce et un seizième, en plus d'autres caractéristiques différentes. Les autres cotons varient en qualité à partir des variétés indiennes à fibre courte jusqu'aux cotons à fibre longue, de fine qualité, cultivés dans les sols riches des rives du Nil, en Égypte. Le coton d'Égypte est presque toujours à longue fibre, bien qu'il y ait des types à fibre de longueur moyenne. Par ailleurs, la majeure partie du coton des Indes est à courte fibre et l'on ne trouve que très peu de coton fin ou de longueur moyenne. Le Brésil et la Russie fournissent une fibre de coton de longueur moyenne, qui ressemble assez à l'ensemble de la récolte américaine. Le coton chinois est de fibre courte, comme celui des Indes, mais il a en plus une qualité particulière de s'adapter au procédé du douvage. C'est pour cette raison qu'on en fait un grand usage dans la fabrication des couvertures de coton ou de semelle.

Les principales sources d'approvisionnement de coton brut au Canada varient suivant les disponibilités, les conditions et les prix du marché.

(Institut du coton du Canada.)

La maladie coûte plus cher aujourd'hui

Les prix d'autrefois plus bas pour une hospitalisation prolongée que maintenant — Enquêtes, statistiques et recommandations

Cet axiome ne s'est jamais aussi éloquemment affirmé que depuis l'augmentation graduelle du coût d'hospitalisation dans nos hôpitaux.

"La maladie coûte aujourd'hui 10 fois plus qu'autour du siècle" signale le magazine Health, organe officiel de la Ligue Canadienne de Santé, qui trace une comparaison saisissante des prix d'hospitalisation d'hier et de ceux d'aujourd'hui.

Bien que la moyenne de séjour dans un hôpital ne fût en 1949 que de 9,91 jours contre 25 jours en 1901, cet écart ne compense guère pour l'augmentation du coût quotidien d'hospitalisation aujourd'hui.

Un rapport d'un comité d'enquête sur la santé en Ontario révèle que le coût moyen du séjour d'un patient dans un hôpital s'est élevé de \$20 qu'il était en 1900 à \$75,35 en 1949.

La revue Health ajoute qu'il est évidemment bien moins dispendieux de se tenir en santé que de se faire soigner. L'article signale aussi que les patients eux-mêmes paient aujourd'hui un bien plus forte proportion du coût de maintien des hôpitaux qu'autrefois, soit environ quatre cinquièmes de plus ou un peu de la moitié du coût il y a vingt ans.

"Les municipalités de l'Ontario" dit encore la revue, "contribuent aujourd'hui moins d'un dixième du revenu total des hôpitaux, ce qui n'était qu'en 1933 elles en payaient plus que le quart. Bien que les gouvernements provinciaux aient augmenté sensiblement les octrois aux hôpitaux et que ces derniers bénéficient en outre de dons privés, on ne parvient pas encore à maintenir l'équilibre du coût d'opération, avec les revenus qu'on en retire."

En 1933, les revenus des hôpitaux de l'Ontario, institutions au service du public, se chiffraient à un total de \$10,25 millions; en 1943, ce revenu s'était élevé à plus de \$18,5 millions et en 1949, il avait atteint le chiffre de \$27 millions.

Le magazine Health note que la méthode adoptée par plusieurs hôpitaux pour faire face à leurs frais d'opération de plus en plus élevés, est de "charger" pour services supplémentaires. Ces services comprennent les honoraires spéciaux pour la salle d'opération, le laboratoire, le dispensaire, la radiologie, le service de téléphone, l'infirmerie spéciale, etc. Tous ces éléments, ajoutés l'un à l'autre, augmentent la note du patient privé ou semi-privé de plus de la moitié de ce qui lui est chargé habituellement pour sa chambre seulement.

L'Ontario Health Survey Committee en a conclu que telle progression dans les frais de services supplémentaires justifierait de sa part, la recommandation suivante :

"Que des mesures soient prises pour voir à ce que les patients dans les hôpitaux publics ne soient pas surchargés pour ces frais supplémentaires, en vue de l'augmentation de plus en plus considérable des revenus provenant de cette source."

On a constaté en effet que les charges pour services supplémentaires, de \$3,765,529,22 qu'ils étaient en 1946, se sont élevées à \$11,007,538,33 en 1949.

D'où il faut conclure, dit le magazine, qu'une telle situation confirme la prétention de la Ligue Canadienne de Santé, que de plus fortes sommes consacrées à la prévention des maladies rapporteraient de beaux dividendes puisqu'on épargnerait les dépenses nécessaires pour le traitement de la maladie.

Retraites fermées

Chez les religieux de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, boul. Mont-Royal, il y aura retraites fermées en septembre : pour jeunes filles, du 5 au 7, 13 au 15, 21 au 23, 29 au 31, par le Père Albert Gauthier, S.J., pour jeunes femmes, du 18 au 21 et du 22 au 25, par le Père L. Gauthier, C.S.V. Du 29 août au 1er septembre, retraite pour personnes de langue anglaise, par le Père M. Monaghan, S.J. On peut s'inscrire d'avance pour ces retraites en téléphonant à : DO, 0776.

Les sources d'énergie

Une des mes amies, mère de famille, trouve le temps non seulement d'accomplir intégralement son devoir d'état sans fatigue, mais elle s'intéresse aussi à des activités extérieures. Elle n'a pas une santé exceptionnelle. Ou plutôt elle répond :

Tout d'abord en Dieu en qui je me repose du surcroît, quand j'ai assumé la responsabilité de l'essentiel.

En second lieu sur une méthode de travail. Il n'y a rien de rigide dans cette méthode. Je recherche d'abord l'essentiel et je m'emploie à l'accomplir sans dispersion et dans l'ordre, mais aussi avec la souplesse que commandent les événements. Ainsi les enfants et l'époux passent avant les soins du ménage, du lavage, des engagements à l'extérieur. Cependant il y a dans les exigences des membres de la famille une gradation. Je les étudie attentivement avec les intéressés. Je pèse l'importance et l'opportunité de leurs demandes, puis je m'assure aussi souvent que possible de leur intelligente collaboration.

Enfin la troisième source de mon énergie, et non la moindre, consiste à me ménager de fréquentes, mais courtes, périodes de repos. Rien de mieux pour développer la force d'accomplir deux fois plus qu'on ne le pourrait normalement. Se reposer quelques minutes au premier signe de fatigue; se coucher, faire une sieste de dix minutes, faire un travail assis, lorsqu'on est lassé de besogner debout, lire après une tâche manuelle, sont autant de trucs pour décupler les forces morales et physiques.

Finalement, croire de tout son cœur que les ennemis, les déceptions, la souffrance en général sont passagers et la garantie d'une plus grande force dans la priification de l'amour.

(De l'École des Parents.)

Conserves, confitures et gelées variées

Méthodes, techniques à suivre pour assurer le succès

1. Préparez les fruits : Choisissez des fruits bien mûrs. Préparez-les exactement comme l'indique la recette. Si les fruits manquent d'acidité, ajoutez ¼ de tasse de jus de citron en ajoutant le sucre. Pour séparer le jus devant servir à la gelée, prenez un carré de flanelle Canton d'une verge et étalez sur une passoire. Mettez-y les fruits préparés, rassemblez les coins et tordez en pressant sur le sac. Pour faire de la gelée avec le jus de fruits, employez une quantité de fruits double de celle donnée dans la recette.

2. Préparez les pots : Lavez, ébouillantez et égouttez les pots et les couvercles métalliques, puis faites fondre de la paraffine dans un petit pot, au bain-marie, pendant que vous faites la confiture ou la gelée. Employez de la paraffine fraîche; la vieille paraffine gèle souvent le produit. Si vous n'avez pas de couvercles métalliques, découpez des rondelles de papier et collez-les sur le dessus des pots.

3. Mesurez exactement : Pesez les fruits et le sucre, de préférence sur une balance, ou mesurez-les avec une tasse à mesurer standard. (Une tasse à mesurer standard contient 8 onces de liquide ou 7 onces de sucre). Quand vous mesurez des fruits pour de la confiture, tassez-les bien dans la tasse jusqu'à ce que le jus et les fruits arrivent au bord. Si l'encre marque un peu, remplacez la dernière tasse ou fraction de tasse avec de l'eau. Si vous n'avez pas tout à fait assez de jus pour la gelée, mettez de l'eau sur la pulpe qui est dans le sac et pressez encore.

4. Faites cuire rapidement : Pour obtenir une ébullition rapide, servez-vous d'une marmite ou d'une casserole en aluminium, de 6 à 8 pintes. Le récipient ne doit pas être rempli à plus de moitié avec le sucre et les fruits afin de permettre une ébullition à gros bouillons qui ne s'arrête pas lorsqu'on remue le mélange. Servez-vous d'un feu vif. Si le feu est lent, couvrez la casserole une fois que le sucre est fondu jusqu'à ce que le mélange bouille. Remuez de temps en temps avant et pendant l'ébullition.

5. Ajoutez le Certo : Pour la gelée, ajoutez le Certo aussitôt que le jus de fruit et le sucre commencent à bouillir; puis faites bouillir avec force et laissez bouillir ainsi pendant ¼ minute exactement, en remuant constamment. Pour la confiture, faites cuire le mélange de fruits et de sucre à pleine ébullition, en remuant constamment, pendant le temps exact spécifié; puis retirez du feu et versez-y le Certo en remuant. Faites bouillir en consultant l'horloge.

6. Écumez, versez, paraffinez : Écumez la gelée et versez-la directement dans les pots propres et fraîchement ébouillants. Pour la confiture, écumez et remuez alternativement pendant 5 minutes. Ce refroidissement empêche les fruits de flotter. Remuez les fruits avec une louche. Laissez ¼ pouce d'espace dans le haut de chaque pot. Recouvrez immédiatement de paraffine, ainsi qu'indiqué ci-dessus, et agitez avant de commencer la cuisson.

7. Pour sceller les pots : Employez seulement de la paraffine fraîche, à moins que la vieille paraffine ait été lavée à l'eau chaude après son usage précédent et ait été conservée dans un bocal hermétiquement fermé.

8. Faites fondre la paraffine dans un petit pot au bain-marie pendant que la cuisson de la gelée ou de la confiture se fait.

9. En versant la gelée dans les pots ou en y mettant la confiture à l'aide d'une louche, laissez ¼ pouce d'espace dans le haut de chaque pot pour la paraffine et aussi pour fournir un espace en cas de suintement.

10. Aussitôt que le produit est versé dans les pots, versez dessus ½ pouce de paraffine chaude fondue pour le protéger contre la

pour sceller les pots : Employez seulement de la paraffine fraîche, à moins que la vieille paraffine ait été lavée à l'eau chaude après son usage précédent et ait été conservée dans un bocal hermétiquement fermé.

8. Faites fondre la paraffine dans un petit pot au bain-marie pendant que la cuisson de la gelée ou de la confiture se fait.

9. En versant la gelée dans les pots ou en y mettant la confiture à l'aide d'une louche, laissez ¼ pouce d'espace dans le haut de chaque pot pour la paraffine et aussi pour fournir un espace en cas de suintement.

10. Aussitôt que le produit est versé dans les pots, versez dessus ½ pouce de paraffine chaude fondue pour le protéger contre la

Carnet mondain

PROCHAINS MARIAGES

— M. et Mme Wilfrid Daoust, de Lachine, font part du mariage de leur fille, Hélène, à M. Louis-P. Daoust, fils de M. et Mme J.-Emile Daoust, également de Lachine. La bénédiction nuptiale leur sera donnée jeudi le 25 septembre, à 10h., en l'église des SS. Anges, de Lachine.

— Le mariage de Mlle Cécile Brisebois, fille de M. Henri Brisebois et de Mme Brisebois, décédée, à M. Gérard Brochu, fils de M. Albert Brochu, décédé, et de Mme Brochu, sera célébré lundi le 15 septembre, à 9h. 30, en l'église St-Arsène. Une réception au club Canadien suivra la cérémonie.

— Mme Bernadette Herzberg, de Montréal, annonce le mariage de sa fille, Lucille-Anne, à M. Jacques Ginet, fils de M. et Mme René Ginet, de Paris. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 20 septembre, à 10h. 30, en l'église St-Vincent-Ferrier.

FIANÇAILLES

— M. et Mme Kenneth Mappin font part des fiançailles de leur fille, Sheila Bell à M. Gérard Arthur, fils de M. Raymond Arthur, décédé, et de Mme Arthur Foucault, de Silbury, Qué. Le mariage aura lieu dans l'intimité, fin octobre.

— On annonce les fiançailles de Mlle Jacqueline-Marie Cormier, fille de M. J.-C. Cormier, décédé, et de Mme Cormier, à M. Douglas Allan Denny, fils de M. et Mme James Playfair Denny, d'Ottawa, autrefois de Montréal.

MARANDA-CLOUTIER

Au mariage de Mlle Jeanne Cloutier, fille de M. et Mme J.-N. Cloutier, de Notre-Dame-de-Grâce, avec M. Jean Maranda, M. A. fils du Dr et de Mme Vincent Maranda, de la Côte-des-Neiges, que bénira le Père Guay, O.P., samedi matin, à 9 h., en l'église Notre-Dame-de-Grâce, Mlle Pauline Cloutier, sœur de la mariée, sera dame d'honneur, et M. Gérard Cloutier, son frère, gargon d'honneur. MM. Marc Maranda et Jean-Paul Cloutier, frères respectifs des mariés, placeront les invités. Une réception chez les parents de la mariée, avenue Marlowe, suivra la cérémonie.

Tous sont priés d'être présents

Quand les verres ont refroidi, mettez des couvercles métalliques propres ou des rondelles de papier soûlement fixées.

Quand vous mettez vos confitures dans des bocaux à fermeture hermétique, omettez la paraffine et scellez aussitôt que le produit est versé. Puis retournez les bocaux sens dessus dessous pendant 10 minutes.

7. Gardez vos confitures et vos gelées dans un endroit frais et sec, à l'abri de la poussière et de l'humidité.

Comment faire des confitures et des gelées avec Certo en employant de 25% à 50% moins de sucre. — Dans n'importe quelle recette Certo, 2 tasses (14 onces) du sucre requis peuvent être remplacées par 2 tasses (14 livres) de sirop de blé d'Inde clair. Les résultats ne seront pas satisfaisants si l'on emploie plus de 2 tasses de sirop de blé d'Inde.

MARMELADE D'ORANGES

Employez 3 oranges de grosseur moyenne et 2 citrons. Suivez les instructions générales données ci-dessus pour les marmelades d'agrumes.

Gelée d'atocas. (anneberges). 7½ tasses (3½ livres) de jus et de pulpe pressés au tamis; 5½ tasses (2 livres 6 onces) de sucre; ½ bouteille de Certo.

Ajoutez 4 tasses d'eau à environ 2 livres d'atocas et faites mijoter, couvert, pendant 10 minutes. Passez à travers un tamis. Mesurez le jus, la pulpe et le sucre dans une grande casserole, mélangez et amenez à ébullition à gros bouillons sur feu vif. Remuez constamment avant et pendant l'ébullition. Faites bouillir très fort et versez le Certo en remuant. Remuez et écumez alternativement pendant 5 minutes. Versez rapidement. Paraffinez et couvrez ainsi qu'indiqué ci-dessus. Recette pour environ 12 pots de 6 onces.

Confitures de fraises écrasées, confitures de mûres sauvages. — 4 tasses (2 livres) de fruits préparés; 3 tasses (3 livres) de sucre; ¾ bouteille de Certo.

Passez environ 2 pintes de fruits bien mûrs au hachoir ou écrasez-les par couche. Mesurez le sucre et les fruits préparés dans une grande casserole, mélangez et amenez à ébullition à gros bouillons sur feu vif. Remuez constamment avant et pendant l'ébullition. Faites bouillir très fort pendant 2 minutes. Enlevez du feu et versez le Certo en remuant. Remuez et écumez alternativement pendant 5 minutes. Versez rapidement. Paraffinez et couvrez ainsi qu'indiqué ci-dessus. Recette pour environ 10 pots de 6 onces.

Conquête par la Terreur

Lire condensée de 32 pages

Pour exposer au public la plus effrayante machination de tous les temps — le plan suivi par les communistes pour asservir le monde libre — Leland Stowe passa dix-huit mois à interviewer des journalistes en exil, des réfugiés ayant franchi le rideau de fer, des anciens ministres et officiers de carrière des pays satellites.

Dans un condensé de ce livre extraordinaire, SELECTION de septembre, vous découvrez les méthodes qu'emploient les communistes pour soumettre les populations; les les terroristes et comment une empirie sur tous les aspects de leur vie. Vous trouverez dans ce livre révélateur la preuve terrifiante que les mêmes tactiques pourraient bien être dirigées contre nous.

SELECTION de septembre contient aussi une trentaine d'articles passionnants, tirés des meilleures publications. Achetez-le aujourd'hui.

LA COUTURE CHEZ SOI



Robe de maison qui a une élégance en dehors de l'ordinaire. Elle est toute indiquée pour porter à la villa d'été.

Ce patron N-9293 est offert pour les tailles 12, 14, 16, 18 et 20. Le grandeur 16 requiert 4 verges et 1 huitième d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 40 au Service des patrons. "Le Devoir", 434 est. rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'indiquer un bon de poste ou un mandat de messagerie de 40. Aucun timbre n'est accepté. Écrire clairement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

demoiselles d'honneur. Les petites bouquetières étaient Nicole et Lise Poulin, niées de la mariée, MM. Michel Poulin et Denis Michel plaçaient les invités. À l'issue d'une réception, M. et Mme Yergeau partirent en automobile, pour Niagara et autres villes environnantes.

SOUPER-DANSANT

Il n'y a pas de gouvernement stable sans classes moyennes

M. Roger Milot invité à la tribune du Club
Richelieu-Montréal

"Il n'y a pas de gouvernement stable sans classes moyennes", selon l'avis de M. Roger Milot, président international de la Section des Intellectuels de Pax Romana et président des Classes moyennes en France. M. Milot était, hier midi, l'invité des membres du Club Richelieu-Montréal à leur déjeuner hebdomadaire.

"Les classes moyennes sont là pour y rester, dit M. Milot, et il s'agit de faire mentir la prophétie de Karl Marx, que la disparition des classes moyennes est inévitable".

Dans un exposé bref et très clair, le conférencier a traité d'un sujet qui devient chaque jour plus actuel dans le monde entier : le problème social des classes moyennes.

"Qu'est-ce que les classes moyennes? Question restée sans réponse, dit M. Milot.

"Il est, dit-il, à peu près impossible de définir exactement le concept de classes moyennes. André Siegfried lui-même n'a pas su y apporter une définition précise. On sait bien ce que représente les classes moyennes, mais on est bien en peine d'en donner une définition claire et logique".

"Les constatations, poursuit M. Milot, nous ont amenés à grouper sous ce vocable les travailleurs, les hommes de bureau, les industriels, les professionnels, enfin toutes les personnes qui ont voulu d'avance accepter de se sentir de la classe moyenne sur le plan non seulement intellectuel mais aussi sur le plan matériel et sur le plan de la stabilité de nos pays.

"C'est ainsi que nous retrouvons dans les classes moyennes tous les travailleurs qui ne sont pas nettement rattachés au prolétariat et tous ceux qui ne sont pas nettement rattachés au gros capitalisme, c'est-à-dire ni les ouvriers ni les capitalistes.

Selon M. Milot, font partie des classes moyennes les médecins, les ingénieurs, les journalistes, tout le groupe des professions libérales ou des travailleurs intellectuels, les avocats, les notaires, toutes les professions techniques, les petites et moyennes entreprises industrielles et commerciales; à cela s'ajoute l'artisanat. Enfin, le monde agricole lui aussi a bien voulu se reconnaître comme classe moyenne.

"Les classes moyennes représentent la stabilité dans un monde en proie à un changement incessant. Nous voulons, dit le président du Comité national français des classes moyennes, nous poser sans nous opposer. Nous avons su lutter et nous saurons encore lutter toutes les fois que notre existence sera mise en jeu à long terme ou à court terme.

Le conférencier parla ensuite de la fluidité de la classe moyenne, cette classe ouverte aux deux extrêmes: ouverte à tous ceux qui veulent y entrer comme à tous ceux qui veulent en sortir. Nous voulons que tous ceux qui le veulent puissent devenir des hommes de la classe moyenne.

"Cette fluidité toutefois, poursuit M. Milot, ne doit pas nous faire perdre de vue qu'il ne s'agit pas de faire chez nous un égocisme de classes.

"Notre position sur le plan économique et social est avant tout celle d'hommes qui ne veulent pas se payer de mots. Nous ne voulons pas nous liguer ni au libéralisme ni au dirigisme. Nous ne sommes pas des hommes de dogme mais nous voulons être des hommes de vie et de vérité. Nous voulons lutter contre le gigantisme; nous souhaitons aussi lutter contre l'étatisme sous toutes ses formes et de la même manière contre l'anarchie des structures sociales.

"Nous tenons essentiellement la position d'hommes qui essaient de sauvegarder le bon sens, la raison, la clarté et qui entendent former un plan universel d'immigration (suite de la première page)

alimentés, vous tracez du même coup une ligne entre les zones de danger et les zones de sécurité. Il est manifeste qu'une telle situation est en contradiction flagrante avec la volonté de Dieu et la divine Providence.

Plan universel

L'émigration est donc devenue un problème d'ordre international qu'il est impossible de résoudre aujourd'hui sinon par une action collective des peuples. Il y a un plan universel et ordonné selon lequel la population de la terre serait redistribuée et les courants d'immigration seraient canalisés vers ces pays qui ont besoin d'une main-d'œuvre plus abondante pour livrer les richesses qu'ils recèlent.

Les essais en ce sens n'ont pas manqué; ils sont toutefois demeurés sans lendemain, et le problème international de la surpopulation de certains pays existe toujours, faute d'un sens exact de la destination des biens de la terre, du jeu réciproque des économies, de l'interdépendance des nations et de la solidarité humaine.

L'émigration est donc devenue un problème d'ordre international qu'il est impossible de résoudre aujourd'hui sinon par une action collective des peuples. Il y a un plan universel et ordonné selon lequel la population de la terre serait redistribuée et les courants d'immigration seraient canalisés vers ces pays qui ont besoin d'une

leurs jugements à partir des faits et non les sollicités.

Le conférencier parla ensuite de la situation des classes moyennes en France. Huit à neuf millions de personnes sont maintenant sous la protection du Comité national des classes moyennes, dit-il.

Les gouvernements, dit-il, tiennent compte de l'opinion du prolétariat et du gros capitalisme, parce que le prolétariat et le gros capitalisme sont bien organisés, sont forts. Mais la situation change et depuis quelques années, en France, on est obligé de tenir compte de l'opinion des classes moyennes.

M. Milot souligna que dans quel que pays on est organisé sur ce plan des classes moyennes. Il souhaita que le Canada et tous les pays qui ne le sont pas s'organisent en fédérations de façon à faire entendre leur voix de plus en plus forte et contribuer ainsi à sauver une humanité menacée dans ses bases les plus profondes.

"Nous sommes, dit-il, dans les débuts de quelque chose qui peut être très grand, que nous ne considérons pas comme une fin en soi, mais comme une nécessité aussi bien sur le plan national qu'international. Il n'y a pas de gouvernement stable sans classes moyennes".

Présenté par le Dr Origène Dufresne, M. Milot fut remercié par M. Gérard Filion, directeur du Devoir.

Tout le monde parle de l'avenir prospère de la province de Québec. Des hommes politiques s'attribuent même le mérite. On fait des discours sur nos richesses naturelles, les découvertes de minerais, le harnachement des cours d'eau... On nous dit que tout cela appartient aux jeunes d'aujourd'hui. On oublie une question importante: ces jeunes sont-ils prêts? Il y a bien, à travers la province, quelques écoles techniques, de nombreuses écoles d'art et de métier. Mais les jeunes peuvent-ils les fréquenter?

Une enquête menée depuis deux ou trois ans par les dirigeants de la Jeunesse Ouvrière Catholique et dont les résultats sont rendus publics aujourd'hui oblige au pessimisme.

Cette enquête révèle que la plupart des jeunes travailleurs de la province de Québec n'ont qu'une instruction élémentaire et les charges familiales les forcent au travail sans qu'ils aient le temps d'apprendre un métier. L'orientation professionnelle est quasi inexistante; l'apprentissage, impossible; la sécurité économique, nulle; et les conditions de travail demandent à être améliorées.

On constate que 75 pour cent des jeunes travailleurs, qui ont

répondu au questionnaire élaboré de cette enquête en question, ont une instruction élémentaire et n'atteignent même pas le degré de connaissances nécessaire à l'apprentissage des métiers spécialisés.

Ce défaut d'instruction, ils le doivent la plupart du temps à des charges familiales qui les obligent à secourir une mère malade ou veuve, un père impotent, des frères et sœurs plus jeunes. C'est ainsi que 60 pour cent des jeunes déclarent n'avoir pu apprendre un métier pour cette cause. La situation ne s'est guère améliorée depuis 1947, puisqu'en cette année-là, il y en avait 52 p. cent.

Parmi ces jeunes travailleurs qui aident à leurs familles, 64 p. cent déclarent que ces charges leur rendent l'épargne impossible et retardent leur établissement.

Cette situation est lamentable si on considère que cette enquête a été menée parmi les jeunes travailleurs dont l'âge moyen était de 20 ans.

Orientation professionnelle

On a découvert que 11 p. cent seulement des jeunes travailleurs du Québec sont orientés par des orienteurs professionnels. L'orientation doit tenir compte des aptitudes et des goûts des jeunes et aussi du marché du travail. Or, on constate que la moitié des jeunes travailleurs qui ont un métier sont groupés dans cinq métiers de base et que par conséquent, ces métiers sont encombrés.

32 p. cent ont un métier ne travaillant pas dans leur métier, soit par manque d'ouvrage, soit par manque de goût.

83 p. cent des sans-métier se déclarent désireux d'en apprendre un, tandis que 33 p. cent des jeunes de ce même groupe n'aiment pas le travail qu'ils font actuellement.

60 p. cent seulement des apprentis se considèrent dans leur "ligne" d'une façon certaine.

Ces quelques chiffres font voir que l'orientation professionnelle a encore très peu pénétré le milieu ouvrier et que, par ailleurs, le besoin en est très urgent.

L'apprentissage

Par cette enquête nous savons, que seulement 32 p. cent de tous les J.T. ont un métier ou sont apprentis dans un métier. Les apprentis représentent un peu plus de la moitié du groupe.

— que 5 p. cent de tous les J.T. font leur apprentissage dans les institutions (centres d'apprentissage ou écoles gouvernementales). Les autres le font au travail.

que pour 60 p. cent des apprentis, il faudra au moins 4 ans pour recevoir le salaire d'un homme qualifié.

Si l'on considère que beaucoup de jeunes du même âge reçoivent dans certaines industries, sans avoir eu à apprendre un métier, un salaire supérieur à celui de beaucoup d'hommes de métier, on comprend que l'apprentissage ne soit pas très grande faveur chez beaucoup de jeunes. Il y a là une anomalie à corriger.

Sécurité économique

D'après une enquête de 1947, il fallait \$28.80 par semaine à un jeune pour vivre et épargner un peu; et le salaire réel était de \$26.56.

En 1950 le coût de la vie avait augmenté de 22 p. par rapport à 1947. Pour permettre l'épargne le salaire aurait donc dû être de \$55.15; or il n'était que de \$28.25, soit une augmentation de 6 p. cent.

Situation lamentable des jeunes ouvriers du Québec

Instruction insuffisante — Les charges familiales les obligent à quitter l'école — Manque d'orientation — Apprentissage quasi impossible — Insécurité économique — Une enquête de la J.O.C.

On constate que 75 pour cent des jeunes travailleurs, qui ont

répondu au questionnaire élaboré de cette enquête en question, ont une instruction élémentaire et n'atteignent même pas le degré de connaissances nécessaire à l'apprentissage des métiers spécialisés.

Ce défaut d'instruction, ils le doivent la plupart du temps à des charges familiales qui les obligent à secourir une mère malade ou veuve, un père impotent, des frères et sœurs plus jeunes. C'est ainsi que 60 pour cent des jeunes déclarent n'avoir pu apprendre un métier pour cette cause. La situation ne s'est guère améliorée depuis 1947, puisqu'en cette année-là, il y en avait 52 p. cent.

Parmi ces jeunes travailleurs qui aident à leurs familles, 64 p. cent déclarent que ces charges leur rendent l'épargne impossible et retardent leur établissement.

Cette situation est lamentable si on considère que cette enquête a été menée parmi les jeunes travailleurs dont l'âge moyen était de 20 ans.

Orientation professionnelle

On a découvert que 11 p. cent seulement des jeunes travailleurs du Québec sont orientés par des orienteurs professionnels. L'orientation doit tenir compte des aptitudes et des goûts des jeunes et aussi du marché du travail. Or, on constate que la moitié des jeunes travailleurs qui ont un métier sont groupés dans cinq métiers de base et que par conséquent, ces métiers sont encombrés.

32 p. cent ont un métier ne travaillant pas dans leur métier, soit par manque d'ouvrage, soit par manque de goût.

83 p. cent des sans-métier se déclarent désireux d'en apprendre un, tandis que 33 p. cent des jeunes de ce même groupe n'aiment pas le travail qu'ils font actuellement.

60 p. cent seulement des apprentis se considèrent dans leur "ligne" d'une façon certaine.

Ces quelques chiffres font voir que l'orientation professionnelle a encore très peu pénétré le milieu ouvrier et que, par ailleurs, le besoin en est très urgent.

L'apprentissage

Par cette enquête nous savons, que seulement 32 p. cent de tous les J.T. ont un métier ou sont apprentis dans un métier. Les apprentis représentent un peu plus de la moitié du groupe.

— que 5 p. cent de tous les J.T. font leur apprentissage dans les institutions (centres d'apprentissage ou écoles gouvernementales). Les autres le font au travail.

que pour 60 p. cent des apprentis, il faudra au moins 4 ans pour recevoir le salaire d'un homme qualifié.

Si l'on considère que beaucoup de jeunes du même âge reçoivent dans certaines industries, sans avoir eu à apprendre un métier, un salaire supérieur à celui de beaucoup d'hommes de métier, on comprend que l'apprentissage ne soit pas très grande faveur chez beaucoup de jeunes. Il y a là une anomalie à corriger.

Sécurité économique

D'après une enquête de 1947, il fallait \$28.80 par semaine à un jeune pour vivre et épargner un peu; et le salaire réel était de \$26.56.

En 1950 le coût de la vie avait augmenté de 22 p. par rapport à 1947. Pour permettre l'épargne le salaire aurait donc dû être de \$55.15; or il n'était que de \$28.25, soit une augmentation de 6 p. cent.

Notons que les jeunes se font enlever de leur salaire une moyenne de 10 p. cent en impôt, et autres déductions, ce qui baisse leur salaire réel à \$25.60.

En moyenne, les J.T. qui ont répondu à l'enquête, travaillent depuis 3 ans 10 mois, mais ils ne sont à leur premier emploi que depuis 11 mois.

Pour 60 p. cent des J.T. qui travaillent depuis un an, la moyenne d'emploi est de 3.64. En gros, ce veut dire qu'ils changent d'emploi une fois par année.

Il existe donc une grave problème de stabilité de la main-d'œuvre chez les J.T. qui est loin de favoriser le développement de l'industrie.

Conditions de travail

Nous ne parlons ici que des conditions de travail qui affectent la santé des jeunes travailleurs.

13 p. cent des jeunes travailleurs travaillent de nuit, et 13 p. cent de ceux-là ont moins de 18 ans.

La moyenne d'heures de travail par semaine est de 50.7 et 10 p. cent des jeunes travailleurs travaillent plus de 60 heures par semaine.

Me Guy Favreau, le nouveau commissaire des monopoles, est à Montréal le 20 mai 1951; il a fait ses études classiques au collège André-Grasset, dirigé par les messieurs de Saint-Sulpice. Il a étudié le droit à l'Université de Montréal, il y fut gradué en 1940.

Depuis cette date, il a exercé la pratique du droit continuellement. Depuis 1944, il est en société avec Me Gustave Adam, C.R.; étude légale dont Me Jérôme Choquette fait partie depuis l'année dernière.

Me Favreau a pratiqué le droit général et le droit civil (toutes les matières). Depuis cinq ans, il se spécialise dans les domaines relatifs aux relations industrielles. Il était avocat consultant des villes de Montréal et d'Outremont et faisait du tribunal chargé de régler les différends entre la Ville de Montréal et ses employés.

Depuis quelques années, Me Favreau agit à Montréal comme avocat de la Gendarmerie royale. Il s'est occupé de causes de narcotiques, telle que celles de Taillefer et de Siscoe; et de causes relatives à l'immigration, telles que celles de Marigny et de Bernonville.

Me Favreau fut le secrétaire de l'enquête Cannon, en 1944. Il est encore, pour quelque temps, l'avocat de M. J.O. Asselin au sujet de l'enquête actuelle sur la moralité.

Me Favreau est marié et père de deux enfants. Il a épousé Mlle Françoise Laflamme, en 1946.

vaillent 60 heures par semaine. La moyenne de salaire de ces derniers demeure quand même inférieure à la moyenne générale soit \$27.25 contre \$28.27.

Les accidents de travail sont très nombreux chez les jeunes. 15 p. cent de tous les jeunes travailleurs ont déjà été empêchés de travailler à cause d'accidents. Aus si 27.7 p. cent déclarent-ils faire un travail dangereux.

Les vacances payées ne sont pas encore le fait de tous. 23 p. cent n'en ont pas. Et pour ceux qui en ont 71 p. cent n'ont qu'une semaine.

de la classe ouvrière est unique, dépendent entre leurs propres mains. Ils dépendent en très grande partie de la société: parents, employeurs, syndicats, comités paritaires, gouvernements.

Conclusions

S'intéressant à tous les aspects de la vie des jeunes travailleurs, la J.O.C. a un immense travail à faire pour les amener à prolonger leurs années de scolarité ou à poursuivre des études post-scolaires. De même doit-elle intensifier son effort en faveur de l'orientation professionnelle et de l'apprentissage. Elle ne doit cesser de montrer aux jeunes que leur sécurité économique future et donc en grande partie le bonheur de leur futur foyer sont en dépendance étroite des efforts et sacrifices consentis avant vingt ans.

Il faut bien reconnaître tout de même qu'il serait tout à fait erroné d'affirmer que le sort des jeunes est sans espoir. Il y a encore de la place pour continuer à fréquenter l'école quand ses parents lui déclarent qu'il n'y a rien de mieux que l'école pour lui faire gagner sa vie. Inutile de lui parler d'orientation professionnelle s'il n'existe pas de bureau d'orientation dans sa ville ou si l'orienteur est détenteur d'un diplôme qui ne vaut rien. Inutile de lui parler de l'apprentissage d'un métier s'il n'en existe point. Inutile de lui parler d'épargne tant que son salaire ne le lui permet point.

Et qui dira à un jeune que le travail de nuit ruine sa santé, si son gage-pain est en jeu? Et le travail dangereux? Et les vacances insuffisantes? Autant de choses qui en général ne dépendent pas de lui.

La J.O.C. doit faire sa part, et elle veut la faire, pour l'avenir de la jeunesse ouvrière. La société toute entière doit faire la sienne si elle ne veut pas demain être rangée par l'affreux cancer du prolétariat.

Etude des plans de notre bibliothèque nationale

Ottawa, 29 (P.C.) — Le premier ministre St-Laurent a dit hier qu'un comité vient d'être formé pour conseiller le gouvernement sur la restauration de la bibliothèque du parlement et la construction d'une bibliothèque nationale.

Un grand nombre de volumes de la bibliothèque ont été gravement endommagés par l'eau lors d'un récent incendie.

Quant à la question d'une bibliothèque nationale, la construction de l'immeuble a été approuvée par le parlement à la dernière session.

"Il y a plusieurs questions qui doivent être étudiées relativement à ces deux bibliothèques avant de prendre une décision finale", a dit M. St-Laurent. "Le gouvernement vient de créer un comité consultatif qui étudiera ces questions et soumettra ses conclusions au cabinet le plus tôt possible."

Galerie d'art

Ottawa, 28 (P.C.) — Un bon nombre d'architectes canadiens travaillent à dessiner des plans pour la future galerie d'art nationale du Canada, d'une valeur de \$4,000,000. Il s'agit d'un concours organisé par les directeurs de la Galerie d'art nationale.

Le site proposé pour l'édifice est le carré Cartier, dans le centre d'Ottawa, qui abrite actuellement le quartier général de la Défense nationale. On se propose de démolir le quartier général dans l'ouest de la ville.

Les soumissions de plans se termineront le 1er octobre prochain, et l'on choisira six dessins qui donneront à chacun de leurs créateurs un prix de \$2,000.

La grève prend fin à la Rubin

Sherbrooke, 29 (P.C.) — La grève, qui durait depuis 25 semaines, à la compagnie S. Rubin Ltd de Sherbrooke, a pris fin de bonne heure, ce matin, alors qu'une entente a été conclue entre l'Association des employés de la S. Rubin et la direction de la compagnie.

Le différend, survenu le 13 mars dernier, a fait chômer environ 300 ouvriers de cette importante fabrique de vêtements dont le revenu hebdomadaire moyen était de \$12,300.

Les grévistes ont obtenu 9 cents l'heure d'augmentation générale et le renvoi d'une partie des briseurs de grève. Par contre, les clauses de sécurité syndicale ont été morcelées et l'allocation de vacances ne sera plus que de 2 p. cent.

La direction de la compagnie a également promis de reprendre tout son ancien personnel sans distinction, dans "un esprit de collaboration".

Le règlement du conflit le plus long dans l'histoire ouvrière de Sherbrooke est survenu après une séance de négociations qui a débuté, tard hier soir, à l'archevêché de Sherbrooke, en présence de Mgr Georges Cabana.

Bambin de deux ans retrouvé après trois jours

Rouyn, Qué., 29 (P.C.) — Richard Turcotte, deux ans et demi, a été trouvé hier à 15 milles au sud-ouest de Rouyn après avoir passé trois jours et trois nuits seul dans les buissons infestés d'ours. Il demandait "de l'eau" et appelait "papa".

L'enfant a été trouvé sur une meule de foin dans un champ. Il souffrait d'insolation, d'une éruption causée par la consommation de bleuets et d'innombrables piqûres de mouches noires.

L'espionnage russe à Montréal

Ottawa, 29 (P.C.) — La Gendarmerie royale a indiqué hier qu'elle achevait une enquête sur un rapport concernant une présumée organisation russe d'espionnage à Montréal, et elle a affirmé qu'elle sera en mesure de donner une déclaration d'ici un ou deux jours.

Des représentants du gouvernement ont déclaré que, jusqu'ici, aucune preuve n'est venue confirmer le rapport publié par la Gazette de Montréal. Pour sa part, le ministre de la Justice, M. Garson, a déclaré qu'il n'avait aucun commentaire à faire.

Toutefois, un haut personnage du gouvernement, qui a demandé l'anonymat, a déclaré: "Nous ne croyons pas que cette rumeur soit très solide".

La Gazette a annoncé dans un article de première page qu'une organisation d'espions composée de réfugiés des pays situés derrière le rideau de fer et entrés au Canada depuis trois ou quatre ans, fonctionnait à Montréal.

L'article précise que deux informateurs, dont les noms ont dû demeurer secrets pour la protection de leurs parents qui vivent encore en Pologne et en Tchécoslovaquie, avaient affirmé avoir reçu d'agents russes la demande de transmettre des renseignements secrets sur l'industrie montréalaise de défense.

Les ministères de la Production et de la Défense et de l'Immigration ont tous deux annoncé qu'ils ne possédaient aucun renseignement sur le rapport. Un représentant de l'Immigration a déclaré qu'il avait vérifié au bureau du ministère à Montréal qu'à aucun moment un émigrant n'avait rapporté avoir été

approché par des agents communistes pour transmettre des renseignements.

L'article de la "Gazette" a immédiatement ramené le souvenir de la célèbre organisation russe d'espionnage et des procès de 1946 qui avaient résulté de l'emprisonnement d'un certain nombre de Canadiens trouvés coupables d'espionnage.

L'organisation a été découverte grâce à des renseignements fournis par Igor Gouzenko, employé de l'ambassade soviétique, qui depuis a dû cacher par crainte de représailles de la part d'agents russes.

La "Gazette" réaffirme son assertion

Montréal, 29 (P.C.) — La Gazette écrit aujourd'hui en première page qu'en dépit des démentis officiels qu'un réseau d'espionnage russe existe à Montréal, de nouvelles assertions ont été formulées par des anciens membres du ministère des affaires étrangères tchécoslovaques.

La Gazette, qui a publié cette révélation en premier hier, écrit que deux informateurs lui ont dit qu'ils sont capables de fournir des preuves pour appuyer les déclarations du journal. Celui-ci prétend que des agents russes transmettent des renseignements secrets à Moscou au sujet des industries de défense de Montréal.

Ces sources ajoutent que l'ambassade soviétique à Ottawa et les consulats communistes des pays satellites à travers le Canada sont le centre nerveux d'un vaste organisme qui a son quartier général à Ottawa.

La Gazette poursuit en précisant que ce renseignement a été obtenu d'un ancien conseiller des Affaires étrangères tchéques et d'un ancien consul général dont les noms ne peuvent pas être révélés à cause des représailles que pourraient subir leurs familles en Tchécoslovaquie.

Un de ces informateurs, selon l'article, dit que pendant deux ans, il a fui de Prague, il a lu des rapports quotidiens au sujet des agissements des communistes provenant du consul tchéque de Montréal et de son ambassade à Ottawa.

Il a ajouté que la sécurité fournie par l'immunité diplomatique faisait de leur courrier un moyen sûr de transmettre ces renseignements qui étaient d'ailleurs protégés par l'usage de codes.

Vol de \$19,000 chez David et Frères — Un policier est blessé

Un bandit armé a tenu en respect le caissier et une employée de la compagnie David et Frères, biscuiterie de l'est de Montréal, et s'est enfui avec une somme de \$19,680 destinée à la paye des employés. Ce vol a été commis vers 3 h. hier après-midi.

La police détient actuellement un individu non identifié, pour fins d'interrogatoire.

M. Pierre Lamoureux, le caissier, et Mlle Madeleine Grenier, du département de la comptabilité de la compagnie, revenaient ensemble d'une banque voisine, la paye dans une serviette, lorsqu'un homme les arrêta et pointa un revolver dans le côté de M. Lemieux en disant: "C'est un hold-up".

Il s'empara de la serviette et sauta dans une auto — une Buick verte — sans plaque de licence. Les deux employés de la maison David croient que deux autres hommes se trouvaient dans le véhicule.

Alertée, la police de Montréal recherche le deuxième qui est engagé au large.

Institut Sténographique Perrault

1012 STENOGRAPHES OFFICIELS
PERRAULT-DUPLOYE

Sténographie française-anglaise — Dactylographie — Cours individuels — Cours spéciaux — Sténographie judiciaire — Routine générale de bureau — Cours par correspondance

DEMANDEZ PROSPECTUS

Institut Sténographique Perrault

3742, rue SAINT-DENIS, MONTREAL — Tél.: PL. 2660

Un hôtel somptueux au cœur des Laurentides

• Vivrez somptueusement meublés de divans et de fauteuils de luxe.

• Repas délicieux préparés par un chef de renom et servis par un personnel courtois.

• Chambres confortables et bien meublées.

CLIENTELE CHRETIENNE ET CHOISIE.

L'endroit idéal pour congrès, convention, repos, voyages de noces et vacances.

Retenez votre chambre en écrivant, télégraphiant ou en téléphonant.

L'HOTEL CHEZ MAURICE

Docteur Maurice FOISY, président

Ste-Agathe-des-Monts, prov. de Québec, Canada

Téléphone: Ste-Agathe, 326

Philipppe Beauvillier & Cie

ACCESSOIRES ELECTRIQUES en gros

5632, ave. du Parc MONTREAL Ca. 5731

M. L.-J. GASTON ELU MAIRE DE LACHINE

Il succède à feu M. Anatole Carignan — Deux sièges à remplir à l'échéance

Le conseiller L.-J. Gaston a été élu maire de Lachine, au scrutin d'hier, en remplacement de M. Anatole Carignan, décédé récemment. M. Gaston a obtenu une majorité de 461 voix. Il avait trois concurrents, le conseiller Linford, qui a recueilli 1507 votes, M. Paul Trépanier, 645 et M. Sydney G. Chick, 73.

Le vote a été faible; on estime que 47 pour cent seulement des 8,007 électeurs se sont rendus aux bureaux de scrutin.

Une élection sera rendue nécessaire pour remplir les vacances créées par la démission de MM. Gaston et Linford, comme échecs. Ce scrutin pour ces deux sièges est fixé au 18 septembre, et la mise en candidature, au 11.

Mort de madame Armand Derome

Mme Léontine Dazé, épouse du Dr Armand Derome, de l'Hôtel-Dieu de Montréal, est décédée mercredi.

Agée de 54 ans, Mme Derome a succombé à une longue maladie.

Elle était la fille de feu le Dr et de Mme Rodolphe Dazé, de Sainte-Agathe. Sa mère lui survit.

Outre son mari, la regrettée défunte laisse cinq enfants: Soeur Françoise Derome, missionnaire de l'Immaculée-Conception; Louise, Gilles, Monique et Michelle; ses frères, Jean-Louis, de Sainte-Agathe, et le Dr Fernand Dazé, de l'Hôtel-Dieu, ainsi que ses belles-sœurs, Mmes Jean-Louis et Fernand Dazé; ses beaux-frères Jules Derome et le Dr René Rolland, de Montréal, ainsi que ses belles-sœurs, Mmes Jules Derome et René Rolland.

La dépouille mortelle est exposée au domicile de sa famille, 4032 rue Marcell, Notre-Dame-de-Grâce. Les funérailles auront lieu demain, à 9 heures, en l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Grâce.

Lettres au Devoir

(Suite de la page 4)

Lloyd George qui accepta de commercer avec les "combates" rouges, et que c'est encore l'Angleterre de Chamberlain qui conduisit l'Europe à la capitulation de Munich au nom de la paix, et sacrifica au dictateur nazi la Tchécoslovaquie, l'Autriche et indirectement la Pologne et toute l'Europe. Je ne crois pas, somme toute, que ce soit des exemples à suivre.

Pourquoi donc répéter une expérience dans laquelle on s'était fait magistralement rouler?

Écoutons plutôt une sagesse arabe qui dit: "Si ton adversaire t'a trompé une fois, c'est qu'il est plus habile que toi; mais s'il te trompe une seconde fois, c'est que tu es un imbécile".

Michel DANILOFF

Avis de décès

DEROME. — A Montréal, le 27 août 1952, à l'âge de 54 ans, est décédée Léontine Dazé, épouse du docteur Armand Derome de 4032 rue Marcell, Notre-Dame-de-Grâce. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 août. Le convoi funéraire partira de sa demeure à 8 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A L'ENQUETE SUR LA MORALITE

(suite de la page 1)

"Au contraire, nous avons produit tous les registres au grand complet, ainsi que toutes les ordonnances de cadenas."

"Si la défense veut procéder, nous sommes prêts à relever le défi — à examiner en commun tous les registres et à repasser le dossier de chacune des quinze maisons mal famées les plus importantes du district no 4 — et il sera facile de voir comment nous n'avons jamais essayé de dissimuler aucune ordonnance qui aurait permis à M. Langlois de poser un cadenas de façon efficace; c'est-à-dire à la porte principale d'un établissement."

"Pour les journalistes"

A ce moment, le juge intervient: "Je crois, dit-il, que l'on a avancé pas la preuve. Si l'on continuait de cette manière, le témoignage de M. Langlois pourrait bien durer trois semaines. C'était, dit-il en souriant Me Martineau, pour donner aux journalistes l'occasion d'écrire un bon papier! (Note du rédacteur: Merci. Maintenant que c'est fait, n'y revenez plus. Ou attendez l'histoire.)"

Pour ma part, dit Me Drapeau, je ne pouvais pas laisser passer l'insinuation que nous avions délibérément écarté certains documents.

L'ennemi No 1

L'incident est clos, Me Drapeau reprend l'interrogatoire du témoin. Durant votre séjour au poste no 4, vous n'avez rien observé qui eût pu aider le travail de l'enquête de la moralité?

— Non. D'ailleurs, la moralité en savait plus long que moi. — D'après ce que vous nous avez dit hier, il existait 14 grosses maisons mal famées et ouvertes en permanence ou en quasi-permanence?

— On peut s'en rendre compte par les plaintes que je transmettais à mes supérieurs.

D'après ces plaintes, peut-on déduire qu'en ce qui concerne les violations systématiques de la loi, les maisons de désordre étaient l'ennemi public numéro un, dans le district no 4?

— Pas d'après moi (dit le chef d'un ton catégorique).

— Alors existait-il d'autres violations de la loi commises de manière plus systématique et en plus grand nombre?

— Il fallait d'abord protéger la vie des citoyens. — Le juge interromp: "Cela n'est pas légal! Existait-il d'autres organisations criminelles qui aient violé la loi de façon aussi flagrante que les maisons de jeu, de pari ou de prostitution?"

— Non. — Me Martineau intervient: "C'est là une question étrange au litige. On ne peut pas en conclure grand-chose. Tout cela est une question d'appréciation."

— Je considère, répond le juge, que la question de Me Drapeau est de nature préliminaire. Il a sans doute l'intention d'interroger M. Langlois assez longuement à ce sujet.

— Oui, dit Me Drapeau. Comme il est 4 h., le juge décide de reporter à mardi après-midi la suite de cet interrogatoire.

L'exemple du reculeur

Au début de la séance de l'après-midi, le juge rappelle que l'on discutait du fait que les plaintes ne cessent d'affluer au poste no 4, au sujet des maisons mal famées. Il demande au chef Langlois si ce dernier connaît l'exemple du reculeur.

— Non, répond le témoin. — C'est l'exemple d'un officier qui laisserait opérer le commerce d'un reculeur. Son devoir serait l'arrêter; sinon, cet officier serait coupable de négligence — il devait être, au moins, renvoyé de son poste.

la police; avant d'être traduit devant les tribunaux, n'est-ce pas?"

— (Le témoin ne semble pas avoir bien saisi.)

— Que diriez-vous, reprend le juge, si vous aviez la preuve que tous les mois on arrêtait un homme, on lui donnait une petite sentence, on le laissait continuer son commerce quotidien jusqu'à l'arrestation suivante, on disait au tribunal qu'il n'y a rien de spécial — et que cela continuait pendant deux ans, avec le même établissement, le même officier, la même routine?

— (Le chef Langlois semble désarçonné). Une situation comme celle-ci est presque impossible.

— (Le juge répète sa question, en l'amplifiant): "que diriez-vous si, toujours pour le même établissement de recel, on arrêtait différents employés sous des noms fictifs — et même de petits garçons?... Ce serait presque inconcevable, n'est-ce pas?"

Me Martineau veut intervenir. Mais le juge ne lui en laisse pas le temps.

— Non, non... Laissez-moi poser ma question au témoin. Il est expert en la matière.

— S'il était établi, dit M. Langlois, qu'une telle chose se produisait... si un officier, en connaissance de cause, recevait de l'argent et faisait délibérément... l'argent... Mais s'il agissait en la sachant, que tous les mois il faisait une cause, une fois contre X et une autre fois contre Y... et qu'il soumettait ainsi des rapports à Me Martineau... Me Martineau veut encore intervenir.

— Il me semble, dit-il... — Permettez... Vous adressez plus tard vos remarques au tribunal.

— Ce seront des représentations, proteste l'avocat.

Et le juge reprend sa question: "Que penseriez-vous d'un officier qui arrêterait Jock Lachance une semaine et Joe Baptiste l'autre semaine, toujours en sachant qu'un autre homme, le même, est le véritable propriétaire?"

— Je pense, répond le chef de police, que si j'avais un tel officier sous mon commandement je le rayerais des cadres du département et qu'ensuite, si j'en avais un autre, je l'arrêterais, je le traiterais en Cour criminelle.

— Bien, dit le juge. Mais vous ne pouvez pas concevoir une telle situation? — Non.

Le juge s'empare

Le juge Caron se tourne alors vers Me Martineau et lui fait signe que maintenant il peut parler.

— L'exemple du reculeur ne s'applique pas, dit l'avocat. Pour le reculeur, il faut faire la preuve que chaque article a été volé, que l'officier sache que tel ou tel article a été volé, que l'article volé est chaque fois dans la possession du reculeur, etc., etc. Dans l'exemple cité par Votre Seigneurie, la culpabilité était évidente.

— Des reculeurs de ce genre, dit le juge, il en existe. Prenons l'exemple Coderre, pour ne citer que des documents légaux, il a été prouvé que certains officiers savaient des choses de même nature que ceux dont je parle, et qu'ils le caractérisent de permanence.

— Mais entre la connaissance légale et la connaissance générale, il y a une différence, dit encore l'avocat. Il faut faire la cause!

— (Le juge commence à s'empare). Croyez-vous, dit-il, que des officiers de police aient besoin de faire une cause pour sortir leurs revolvers et conduire dans un endroit et qu'ils voient ces gens jouer à la barbotte?

— Ça s'est fait, dit l'avocat.

— Pas souvent, réplique le juge. J'ai la preuve que des capitaines sont entrés dans des établissements où l'on jouait, tout en disant n'avoir pas le droit de les arrêter.

— Je ne discute pas, se hâte d'affirmer Me Martineau (qui commence à reculer). Je ne défends pas tous les intimés... Je n'ai qu'un seul client!

— Justement, conclut le juge, nous discutons de ce que M. Langlois peut savoir sur la permanence des maisons de pari. C'est pour cela que je lui ai soumis l'exemple, exagéré, du reculeur.

N'oubliez pas la clef!

On passe l'éponge et Me Drapeau reprend l'interrogatoire. Il soumet au témoin une ordonnance de cadenas pour l'appartement 5 du 288 ouest, Ste-Catherine. Ce n'est pas une des 4 mentionnées dans la requête. M. Langlois reconnaît avoir mis le cadenas à cet endroit.

Il ne sait pas à quel étage de l'immeuble, mais il se souvient que l'appartement 4 était déjà cadenasé — même que pour pouvoir tracer les plans, alors de rigueur, il avait emporté la clef de ce cadenas, afin de mesurer l'espace de réduit déjà fermé... Il se rappelle aussi qu'en mettant le cadenas à l'appartement 5, tout l'étage se trouvait isolé, car cet appartement était fort grand. Quant aux plans, ils ont disparu.

Un plan mystérieux

Me Drapeau présente un autre dossier au témoin. Il s'agit de l'ordonnance relative au 204 est Ste-Catherine, appartement 1. Cette fois, il y a un plan. M. Langlois reconnaît l'avoir tracé lui-même, sur les indications de ses officiers.

Ce plan indique la présence de trois cadenas. Mais personne n'arrive à comprendre quels appartements les cadenas dont il s'agit pouvaient bien fermer. Le juge, le chef de police, les quatre avocats passent de longs moments à étudier et à discuter ce fameux plan, qui garde son secret. "Pour une fois que nous avons un plan, dit Me Drapeau, il est malheureux de ne pas pouvoir savoir si les cadenas fermaient tout l'étage ou, simplement, quelques pièces".



Me Gontran ST-ONGE, C.R., de Valleyfield, qui a été élu président de l'Association du Barreau rural de la province de Québec à l'assemblée annuelle tenue à Granby.

Lauréats de l'Ordre du Mérite Agricole

Québec, 29. (P.C.) — L'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture dans la province de Québec, a annoncé hier, les résultats du concours de 1952 de l'Ordre du Mérite Agricole.

M. Joseph-Louis Paquet, cultivateur-laitier de St-Côme-de-Beauce, remporte, dans la classe des cultivateurs professionnels, les plus grands honneurs, obtenant la médaille d'or, le diplôme de "Très Grand Mérite Exceptionnel" et le titre de "Commandeur du Mérite Agricole".

L'Institut Chanoine-Beaudet, propriétaire des Dames de la Congrégation de Notre-Dame, directrices de l'école ménagère de St-Pascal-de-Kamouraska, se classe au premier rang des fermes d'amateurs et de communautés religieuses, recevant la médaille d'or et le diplôme de "Très Grand Mérite Spécial".

M. Alphonse Roy, de St-Lambert-de-Lévis, et M. Florent Rioux, de Rivière-du-Loup, se sont respectivement classés en première position parmi les aspirants aux titres d'officier (obtention de la première médaille d'argent), et de chevalier (obtention de la première médaille de bronze) de l'Ordre du Mérite Agricole.

Le concours, qui groupait, cette année, 153 cultivateurs aspirants, se tenait dans une zone comprenant 14 comtés de la rive sud-est de la province, de Rivière-du-Loup, et sur la rive nord, les comtés de Québec et de Montmorency.

Policiers armés de fil et d'aiguilles...

On passe à une autre ordonnance, celle du 328 Ste-Catherine est, appartement 5. M. Langlois, reconnaissant toujours sa signature, admet qu'il a posé un cadenas à cet endroit. Mais sa mémoire fait défaut quand Me Drapeau l'interroge sur la location de cet appartement.

— Savez-vous si les murs de cet appartement étaient des rideaux, de dentelle, par exemple, suspendus à des tiges métalliques? — Non. Si tel avait été l'appareil, nous n'aurions pas pu enlever les rideaux.

— Avez-vous constaté que l'autre appartement de cet endroit aurait été divisés par des murs de rideaux? — Je ne m'en souviens pas.

Me Martineau pond une gentille trouvaille: "Il aurait fallu envoyer sur les lieux des policiers armés de fil et d'aiguilles."

— Cela aurait été aussi efficace! rétorque le juge.

Me Drapeau présente encore quelques ordonnances au témoin, qui professe malheureusement un manque total de mémoire.

M. Berardino

Ce reportage ne saurait être complet s'il fallait oublier la courte apparition de M. Nicolas Berardino, dans la boîte au témoin.

Il était venu apporter à la Cour des documents relatifs au restaurant qu'il possède à l'Abord-à-Plouffe.

M. Berardino, de méchante humeur, a été brièvement interrogé par Me Drapeau et il a donné la liste des gens à qui il a dû emprunter de l'argent pour se porter acquéreur de la maison où il habite.

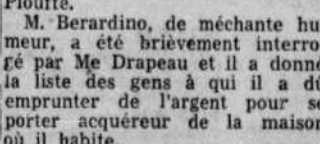
M. Berardino a répété qu'il ne doit ni n'a jamais dû un sou au capitaine Taché, ex-chef de l'escouade de la moralité.

Avant de conclure son témoignage, M. Berardino a reproché à Me Drapeau de l'avoir ainsi obligé à donner publiquement des détails qu'il aurait pu aisément obtenir dans l'intimité.

Finalement, il a donné à l'avocat une liasse de documents: "Vous pouvez les lire à haute voix," dit le témoin... et faire mettre ça dans les journaux!"

Me Drapeau a expliqué au juge qu'il s'agissait de nombreuses lettres de recommandation, toutes à l'honneur de M. Berardino. Ces lettres, malheureusement, ne nous ont pas été communiquées.

...depuis 1892.



"Tranchemontagne" est une marque de produits textiles en gros.

459 St-Sulpice, Montréal BE 4428

Pax Romana

(suite de la première page)

L'université doit demeurer autonome quant au choix de ses méthodes pédagogiques et de ses directives intellectuelles, tout en assumant ses obligations vis-à-vis de la société.

L'Etat n'a aucune autorité sur les principes et les techniques pures, mais il "retient son regard" sur les usages et les pratiques. C'est sur cette distinction que se fonde la liberté académique et le droit de l'Etat de sévir contre ceux qui en abusent au détriment de la communauté.

La présence d'universités privées présente un gage d'indépendance académique. Il importe, cependant, que les maîtres de ces universités soient convenablement rémunérés.

L'enseignement supérieur doit pourvoir à la spécialisation, mais il doit aussi permettre de la compléter par la synthèse. Les universités peuvent fournir à l'Etat un apport capital dans le domaine des sciences appliquées, mais elles ont aussi charge d'âmes. L'aide la plus précieuse qu'elles puissent apporter à l'Etat, c'est la formation de bons citoyens, leur initiation aux problèmes de gouvernement, à l'usage de la liberté politique. Elles sont aptes aussi à éclairer les chefs politiques en préservant et en enseignant les normes qui régissent l'évolution de la société civile.

Soumise à la Cité en tant qu'instrument du bien commun, exerçant son influence sur elle en tant que gardienne et dispensatrice de savoir, l'Université ne saurait se dire "apolitique". Soit domine propre, toutefois, est celui de la science et de la philosophie, non celui de l'administration et du gouvernement. Dès qu'elle se lie avec un parti ou une faction, elle passe à l'action directe, qui n'est pas de son ressort, et elle renonce à son indépendance.

Il est souhaitable que les universités se développent dans un système d'instruction publique diversifié, conforme aux aspirations des différentes familles spirituelles composant la nation. Il ne faut pas cependant que parents et professeurs, perdant conscience de leur tâche, attendent des gouvernements une solution gratuite. L'opinion publique semble ignorer que l'enseignement supérieur ayant un devoir national à remplir, il existe réciproquement envers lui un devoir national.

Même à l'époque de leur plus grande autonomie, les universités étaient déjà exposées à l'ingérence des autorités civiles. Au Moyen Age elles furent un champ où s'affrontaient l'Eglise et les princes. Elles résistaient aux ingérences qu'elles jugeaient indues par la suspension des cours. Aujourd'hui, encore le recours à l'opinion publique demeure pour les universités une arme redoutable contre les abus d'autorité.

Depuis qu'elles ont perdu leur caractère international, pour devenir nationales, les universités ne sont jamais totalement dégagées de la domination des gouvernements — sauf peut-être en Amérique — et dans les pays formés aux méthodes anglo-saxonnes.

La liberté académique ne trouve pas ses meilleures sauvegardes dans les textes juridiques. Les lois ne changent pas les mœurs; les mœurs donnent aux lois leur pleine efficacité. Entre Université et Etat il faut tact, compréhension, droiture.

L'Université et l'Etat surmontent leurs différends inévitables dans la mesure où ils seront fidèles à leur mission, qui est, pour l'une d'enseigner la vertu, pour l'autre de faire régner la loi.

L'Université doit assurer le nivellement social par le haut, le nivellement par l'étude et le travail, l'égalité dans la culture. C'est cette pensée même d'égalité supérieure qui donnera à notre démocratie la force de lutter et de vivre.

Montréal aura pour la première fois, en octobre, son Salon d'Art culinaire

Prix et trophées

Le public montréalais est invité, du 15 au 19 octobre prochain, à visiter, au Palais du Commerce, le premier Grand Salon d'Art culinaire organisé au Canada. Cette initiative est due à la Mutuelle des Cuisiniers et Pâtisseries professionnels dont M. Gaby Richard est le président.

Au cours d'une conférence de presse, hier, M. Richard a souligné qu'il est inadmissible que notre ville, à l'instar des grandes villes d'Europe et des Etats-Unis, n'ait pas, chaque année, son Salon d'Art culinaire.

"L'inauguration de notre premier salon culinaire, continua M. Richard, — salon ouvert au grand public en général, — sera une occasion pour les talents de chez nous de se faire connaître et appréciés. Ce salon servira en même temps les fins publicitaires de nos gouvernements, pour louer à l'étranger, les mérites de notre cuisine au Canada. Il est bon que l'on sache que notre corps professionnel est à la hauteur de notre légendaire hospitalité et que si nos hôtels et auberges offrent bon gîte, l'on y trouve également bonne chère, ainsi que dans nos nombreux restaurants".

Le thème du Salon

Après maints conciliabules au sujet d'un thème pour le premier Salon d'Art culinaire au Canada, poursuit M. Richard, l'on ne pouvait trouver rien de plus approprié à la cuisine française. Depuis plus d'un siècle, la France nous a enseigné ce qu'était l'art de bien manger. Les plus grandes recettes maîtresses françaises: les Escoffiers, Carême, Brillat Savarin, Prosper Montagné et autres. Le thème sera donc: "Hommages des cuisiniers du Québec à la cuisine française".

Jury de grande réputation

Pour juger des pièces exposées à ce premier Salon d'Art culinaire, M. Richard signale qu'un jury de choix a été formé, jury réunissant plusieurs personnalités qui jouissent dans le monde entier de la plus haute renommée quant aux choses de la table.

M. Otto Gentsch, président d'honneur de la Société culinaire philanthropique de New-York, a bien voulu accepter la présidence du jury. Il est en plus fort probable que M. A. Derome, directeur de la Société des cuisiniers de Paris, ainsi que M. Charles Proust, président de la "Saint-Michel", viennent également au Canada pour faire partie du jury. M. Maurice S. Allant-Curnosky, reconnu comme le prince des gastronomes, sera représenté par B. René Morand, président du Cercle Prosper Montagné. M. Morand, grand expert en art gastronomique, a été désigné pour reviser le Larousse gastronomique.

On devrait traiter promptement la carte dentaire, afin de remplir les cavités et, dans la plupart des cas, sauver la dent. Négliger ce qui semble à prime abord une simple tâche expose à la perte de la dent ou à une opération dentaire majeure et aux frais qui s'ensuivent.

Un homme meurt au cours d'une querelle

Un enfant de 9 ans se noie dans les eaux du Richelieu. Deux blessés dans une collision

La journée d'hier a été marquée de deux morts violentes dans la région de Montréal.

Un garagiste, M. George Kelland, 50 ans, domicilié à 94 ouest, rue Ontario, est mort subitement au cours d'une querelle qui s'est déroulée à son garage sis à 1648 rue DeBullion.

La police recherche un homme. Six personnes ont été interrogées pour savoir si M. Kelland avait été frappé par celui avec qui il se querellait. Il semble toutefois qu'il n'y ait aucunement lieu de croire à un homicide. Il y aura aujourd'hui enquête du coroner pour bien déterminer la cause de ce décès.

Un garçonnet de 9 ans, Jacques Phaneuf, fils de M. et Mme Hervé Phaneuf, de Saint-Charles-sur-Richelieu, s'est noyé hier après-midi alors qu'il était à se baigner dans les eaux de la rivière Richelieu.

Le corps fut repêché environ une heure plus tard et on pratiqua vainement la respiration artificielle.

Un verdict de mort accidentelle a été rendu, plus tard, à l'issue d'une enquête du coroner du district.

Deux hommes ont été blessés hier lorsqu'une motocyclette conduite par M. George Butt, 22 ans, 8412 rue Casgrain, est allée s'écraser contre l'arrière d'un camion stationné en face du No 8887 du boulevard LaSalle.

M. Butt a subi des fractures des côtes et son compagnon, M. Joseph Owehard, 27 ans, 1649 rue Higgins, Côte-Saint-Paul, s'en est tiré indemne. Cependant, un homme qui était à décharger de la marchandise du camion a été heurté par la moto. Il a été légèrement blessé.

On parle également de l'inauguration d'un semaine gastronomique à Montréal, semaine qui coïnciderait avec la tenue du Salon d'Art culinaire.

M. T.-A. Lalonde décédé

Le jeudi 28 août 1952, à l'hôpital Notre-Dame, à l'âge de 64 ans, et 10 mois, est décédé M. T.-A. Lalonde de l'île Perrot, autrefois d'Amos.

M. Lalonde a été l'un des pionniers de l'Abitibi, ancien maire d'Amos, ancien grand chevalier du conseil des Chevaliers de Colomb de la même ville, il faisait partie de plusieurs clubs sociaux dont le Club de Réforme.

M. Lalonde laisse dans le deuil son épouse (Laura Drouin), ses frères, Eugène, de Montréal, et R.-Ernest, d'Amos; une sœur, Florence (Mme Raoul Bisson) de Val d'Or; ses deux fils, Achille, de Montréal et Jean-Paul, de Schilo, Manitoba, une fille, Simone (Mme André Gourd) de Val d'Or et Montréal.

La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires de J. C. Wray, 1234, rue de la Montagne. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 août, à l'île Perrot.

On devrait traiter promptement la carte dentaire, afin de remplir les cavités et, dans la plupart des cas, sauver la dent. Négliger ce qui semble à prime abord une simple tâche expose à la perte de la dent ou à une opération dentaire majeure et aux frais qui s'ensuivent.

SELECTION de septembre vous rapporte d'encourageants progrès accomplis dans la science médicale... de nouvelles méthodes de combattre certaines maladies qui affligent l'humanité depuis des siècles. Voilà une excellente occasion de vous renseigner sur ces importants développements... Qui sait s'ils ne feront pas une différence dans votre vie?

SELECTION de septembre renferme plus de trente articles d'actualité durable. Achetez votre exemplaire aujourd'hui!

Le bonheur et la prospérité

sont le fruit du travail assidu et de l'épargne méthodique

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Fondée en 1846

Coffrets de sûreté à tous nos bureaux

IL Y A UNE SUCCURSALE DANS VOTRE VOISINAGE

Cinquante

JURY-JUGE

"Cinquante, c'est de la cent pour cent"

Anniversary Ale

JOHN LABATT LIMITED

Labatt - n'y a rien qui la batte!

depuis 1892

"TRANCHEMONTAGNE"

459 St-Sulpice, Montréal BE 4428

OUVERTURE VENDREDI 29 AOUT

L'EXPOSITION PROVINCIALE

— Québec — jusqu'au 7 SEPT. Inklus.

L'ÉVÈNEMENT ANNUEL le

- Plus POPULAIRE...
- Plus CONSIDÉRABLE...
- Plus VARIE
- Plus INSTRUCTIF...
- Plus ACCUEILLANT...

TAUX REDUITS en CHEMIN de FER

COURSES

- ★ Matinée — Soirée
- ★ Dimanche, 7 sept.
- ★ Les FAMEUX 5 MILES ANNUEL

Piste la PLUS MODERNE au CANADA

Nouveau COLISEE —

- 2 Spectacles dans 1
- 200 Artistes en Scène
- "OLSEN et JOHNSON — SKATING VANITIES"

Revue Fantaisiste et Musicale.

ÉTALAGES — d'une infinie VARIÉTÉ

- EXHIBITS — d'un INTERET exclusif.

- ★ Zone de Carnaval Améliorée
- ★ Nombreux Concerts
- ★ Exhibits en Plain Air
- ★ Kiosques Champêtres
- ★ Divertissements sans nombre
- ★ Le "Kiddieland" Le plus considérable d'AMÉRIQUE.

Combat de boxe entre White et Hickcock au cours de la joute Boston-Philadelphie

Philadelphie. — Les Athlétiques de Philadelphie ont compté quatre points à la huitième manche pour gagner la première partie d'un programme double au cours de la joute Boston-Philadelphie. Cette joute a été marquée d'un combat de boxe entre le receveur Sammy White des Red Sox et le joueur d'intérieur Billy Hickcock.

La deuxième joute a été remise à cause de la pluie et elle sera jouée ce soir dans un autre programme double entre les deux équipes.

La bataille a éclaté quelques instants après que Cass Michaels eût cogné un double pour "nettoyer" les buts et assurer la victoire aux Athlétiques. White et Hickcock se sont échangés plusieurs coups, ils ont roulé sur le terrain pour continuer à se chamailler. White, un des quelques joueurs des Red Sox qui désiraient que la partie soit arrêtée plus tôt, a dit à l'arbitre McGowan: "J'espère que tu es satisfait".

L'arbitre McGowan l'a alors expulsé de la joute. Billy Hickcock le frappa suivant au bâton, s'est avancé au marbre et s'est moqué de White. Ce dernier n'a pas pris

Ted Williams en Corée?

Cherry Point, Caroline du Nord, 29 (P.A.) — Un porte-parole des fusiliers marins a déclaré aujourd'hui que Ted Williams a été autorisé à se tenir prêt à aller servir outre-mer, probablement en Corée. Ce même porte-parole a cependant précisé que Williams, un capitaine de réserve à la base aérienne des fusiliers marins de Cherry Point, n'a pas reçu l'ordre définitif quant au temps où il l'endrait de son transfert.

Williams, qui a été appelé en service en mai dernier et est à sa dernière phase d'entraînement comme pilote d'avions à réaction. Son escadillon doit être envoyé à Porto Rico pour des manœuvres d'entraînement d'un mois avant d'être envoyé outre-mer.

Dans le monde du base-ball

Ligue Internationale
Montreal 3, Buffalo 1
Rochester 3, Ottawa 4
Syracuse 3, Toronto 1
Seules joutes écoulées

Ligue Nationale
Brooklyn 9, Chicago 6
New-York 14, Pittsburgh 7
Cincinnati 3, Boston 4
Philadelphia 10, St-Louis 6

Ligue Américaine
Philadelphia 6, Boston 4, 3e rem.
Cleveland 3, St-Louis 4
Seules joutes écoulées

Ligue Provinciale
St-Hyacinthe 6, 5, St-Jean 0, 6
Drummondville 5, 3, St-Jean 0, 2
Trois-Rivières 4, Québec 3

AUJOURD'HUI
Ligue Internationale
Buffalo à Ottawa, 2, 6 h. 30
Rochester à Toronto
Syracuse à St-Jean
Toutes les joutes du soir

Ligue Nationale
Brooklyn à Chicago
Seule joute écoulée

Ligue Américaine
Cleveland à Detroit
Philadelphia à New-York, soir
Boston à Philadelphia, soir

Ligue Provinciale
St-Hyacinthe à St-Jean
Drummondville à Granby
Seules joutes écoulées

Le classement des équipes

Ligue Internationale	G.	P.	Pct.	Dif.
Montreal	86	51	.628	14
Syracuse	75	64	.540	14
Rochester	75	65	.533	13
Toronto	67	70	.489	19
Buffalo	68	73	.482	20
Ottawa	68	73	.482	21

Ligue Nationale

	G.	P.	Pct.	Dif.
Brooklyn	82	60	.572	10
New-York	72	55	.567	12
St-Louis	67	57	.540	16
Philadelphia	67	57	.540	16
Chicago	65	61	.514	18
Boston	54	69	.439	28
Cincinnati	53	72	.423	29
Pittsburgh	37	93	.285	39

Ligue Américaine

	G.	P.	Pct.	Dif.
New-York	74	53	.583	10
Cleveland	72	55	.567	12
Boston	72	55	.567	12
Philadelphia	65	59	.524	15
St-Louis	61	60	.500	16
Washington	60	61	.500	16
St-Louis	53	77	.403	23
Detroit	43	84	.339	31

Ligue Provinciale

	G.	P.	Pct.	Dif.
St-Hyacinthe	73	40	.645	10
Québec	73	48	.603	12
St-Jean	60	60	.500	16
T-Rivières	55	64	.462	19
Drummondville	53	65	.444	21
Granby	41	75	.350	31

Les Royaux frappent 14 coups sûrs pour vaincre Buffalo 9 à 1

Buffalo. — Les Royaux n'ont montré aucun respect pour Dick "Partie Parfaite" Marlowe, l'envoyant aux douches dans la cinquième manche, hier, alors qu'ils ont complété leur dernier voyage de la saison régulière à l'étranger en battant les Bisons à Buffalo au compte de 9 à 1.

Par suite de cette victoire les Royaux ont fait un pas de plus vers leur deuxième championnat consécutif qu'ils devraient s'assurer prochainement au stade de la rue Delorimier à Montréal.

Au cours de leur présent voyage les Royaux ont remporté 13 victoires et subi 9 défaites. Ils ont tout particulièrement bien fait à Buffalo, remportant quatre victoires en cinq parties.

Ce soir, au stade des Royaux, le club de Walter Alston commença une série de cinq parties avec les Orioles de Baltimore qui ne sont qu'à une partie des Leafs de Toronto en de place. Ce sera un programme double ce soir, une simple demain et un double dimanche. Les Athlétiques viendront ensuite jouer cinq parties, dont deux programmes doubles consécutifs puis ce seront les Leafs de Toronto pour sept parties pour clore la saison.

Hamp Coleman a bien espacé 7 coups sûrs hier, pour remporter sa dixième victoire contre 3 défaites. Les Royaux ont cogné 14 coups sûrs contre Marlowe, McClelland, Costello et Poole. C'est Marlowe qui a essuyé le revers, son 8e contre 9 gains.

Jim Gilliam, Joe Lutz et Jim Pendleton ont fait compter deux points chacun, tandis que Don Thompson, Carmen Mauro et Don Hoak ont fait produire les autres. Pendleton a obtenu deux coups sûrs pour porter sa moyenne dans les environs de .300 et peut-être un peu plus.

Les Yankees des Trois-Rivières ont remporté leur sixième victoire consécutive dans la ligue Provinciale, hier, battant les Braves de Québec par 4 à 3. Un bal du lanceur Shankman a produit le point gagnant du Trois-Rivières à la 8e manche.

Dans la première moitié de la même manche les Braves avaient pris les devants sur un mauvais lancer de Wingo et sur un bal, obtenant ainsi 2 points.

Malangone a été le gros canon du Trois-Rivières avec un double alors que les coussins étaient remplis à la 1ère manche.

A St-Hyacinthe les Athlétiques ont gagné la première partie 6 à 0 et perdu la seconde 6-5. Trice a été le lanceur gagnant de la première partie et Truitt le perdant.

Metcalfe a cogné 3 coups sûrs dont un circuit pour faire produire 3 des points de son club. Pinkston a également cogné un double pour les vainqueurs et Bush un double pour le St-Jean.

A la 2ème partie Jacques Monette a cogné un circuit alors que les buts étaient remplis pour St-Jean. Taylor et Pinkston ont cogné des circuits pour St-Hyacinthe.

Granby. 0000000-0 6 1
Drummondville. 102200x-5 11 0
Fleoch et Paulukonis; Bruja et McBean, Hackett.

Seconde partie:

Henri Rochon à Forest Hills

Henri Rochon, membre de l'équipe de la coupe Davis du Canada, quittera la métropole aujourd'hui à destination de Forest Hills où il prendra part au tournoi pour le championnat national des États-Unis. Rochon, qui a bien fait dans les doubles à Toronto avec Eddie Moylan, participera à ce tournoi pour la 3e année consécutive. L'an dernier, il avait causé une forte surprise en battant l'Australien Don Candy en 5 sets. Et le lendemain, il avait été battu en 4 sets par Tony Trabert.

Les associations de tennis de la Californie et du Mexique ont aussi invité Rochon à participer à leurs tournois, mais le Canadien français ne pourra se rendre à ces endroits, parce qu'il sera retenu par son travail à Montréal.

Nouvelle voûte pour les archives municipales

On construira une deuxième pièce souterraine pour loger les milliers de documents précieux couvrant une période de 155 ans.

Afin de loger convenablement les milliers de pièces précieuses se trouvant à la division des archives municipales, et qui s'augmentent chaque année, on construira une nouvelle voûte, sous le terre-plein à la façade de l'hôtel de ville.

Les documents conservés au département de la direction M. Conrad Archambault couvrent maintenant une période de 155 ans.

A ces documents officiels, s'ajoutent une riche bibliothèque administrative et une collection d'articles de journaux, au nombre de plus de 50,000.

C'est un peu dire l'importance toujours croissante des archives municipales.

15 cas de polio depuis le début de l'année

Le service municipal de santé a enregistré 15 cas de polio, à Montréal, depuis le début de l'année 1952, contre 31, à la date correspondante de 1951.

Les hôpitaux de Montréal ont reçu 14 cas de l'extérieur, depuis le 1er janvier, dont 6 du voisinage immédiat de la métropole.

Un seul décès est survenu jusqu'ici; il s'agit d'un malade de l'extérieur de la ville.

FOYER LACORDAIRE

FOYER HEUREUX

Cercles Lacordaire

Hoak, Gilliam, Lutz, Don Thompson et Coleman ont également obtenu deux coups sûrs chacun. Don Hoak a été le gros canon avec 2 doubles. Seul Walter Moryn n'a pas obtenu un seul coup sûr. Moryn est dans une léthargie et c'est ce qui explique sa position dans le classement des frappeurs.

Les Royaux ont compté 3 points dans la première manche sur des simples de Mauro, Gilliam et Tommy Thompson, un double de Hoak et une erreur du voltigeur de centre Bubba Phillips.

Ils ont porté le compte à 7-0.

Deux joutes au Stade, ce soir

Les Royaux seront de retour au stade de la rue Delorimier ce soir alors qu'ils joueront deux parties avec les Orioles de Baltimore. Les joueurs de Walter Alston, qui ont fait sensation durant leur dernier voyage à l'étranger, ne pourront se "reposer sur leurs lauriers" durant leur séjour à Montréal, car ils joueront dix-sept parties en dix jours. Les Royaux devraient officiellement assurer le championnat au début de la semaine. Ils joueront cinq parties contre Baltimore, deux ce soir, une demain et deux dimanche. Ils commenceront ensuite une série de cinq joutes avec les Leafs de Toronto.

Les Leafs de Toronto viendront ensuite jouer cinq parties, dont deux programmes doubles consécutifs puis ce seront les Leafs de Toronto pour sept parties pour clore la saison.

Hamp Coleman a bien espacé 7 coups sûrs hier, pour remporter sa dixième victoire contre 3 défaites. Les Royaux ont cogné 14 coups sûrs contre Marlowe, McClelland, Costello et Poole. C'est Marlowe qui a essuyé le revers, son 8e contre 9 gains.

Jim Gilliam, Joe Lutz et Jim Pendleton ont fait compter deux points chacun, tandis que Don Thompson, Carmen Mauro et Don Hoak ont fait produire les autres. Pendleton a obtenu deux coups sûrs pour porter sa moyenne dans les environs de .300 et peut-être un peu plus.

Les Yankees des Trois-Rivières ont remporté leur sixième victoire consécutive dans la ligue Provinciale, hier, battant les Braves de Québec par 4 à 3. Un bal du lanceur Shankman a produit le point gagnant du Trois-Rivières à la 8e manche.

Dans la première moitié de la même manche les Braves avaient pris les devants sur un mauvais lancer de Wingo et sur un bal, obtenant ainsi 2 points.

Malangone a été le gros canon du Trois-Rivières avec un double alors que les coussins étaient remplis à la 1ère manche.

A St-Hyacinthe les Athlétiques ont gagné la première partie 6 à 0 et perdu la seconde 6-5. Trice a été le lanceur gagnant de la première partie et Truitt le perdant.

Metcalfe a cogné 3 coups sûrs dont un circuit pour faire produire 3 des points de son club. Pinkston a également cogné un double pour les vainqueurs et Bush un double pour le St-Jean.

A la 2ème partie Jacques Monette a cogné un circuit alors que les buts étaient remplis pour St-Jean. Taylor et Pinkston ont cogné des circuits pour St-Hyacinthe.

Granby. 0000000-0 6 1
Drummondville. 102200x-5 11 0
Fleoch et Paulukonis; Bruja et McBean, Hackett.

Seconde partie:

Henri Rochon à Forest Hills

Henri Rochon, membre de l'équipe de la coupe Davis du Canada, quittera la métropole aujourd'hui à destination de Forest Hills où il prendra part au tournoi pour le championnat national des États-Unis. Rochon, qui a bien fait dans les doubles à Toronto avec Eddie Moylan, participera à ce tournoi pour la 3e année consécutive. L'an dernier, il avait causé une forte surprise en battant l'Australien Don Candy en 5 sets. Et le lendemain, il avait été battu en 4 sets par Tony Trabert.

Les associations de tennis de la Californie et du Mexique ont aussi invité Rochon à participer à leurs tournois, mais le Canadien français ne pourra se rendre à ces endroits, parce qu'il sera retenu par son travail à Montréal.

Nouvelle voûte pour les archives municipales

On construira une deuxième pièce souterraine pour loger les milliers de documents précieux couvrant une période de 155 ans.

Afin de loger convenablement les milliers de pièces précieuses se trouvant à la division des archives municipales, et qui s'augmentent chaque année, on construira une nouvelle voûte, sous le terre-plein à la façade de l'hôtel de ville.

Les documents conservés au département de la direction M. Conrad Archambault couvrent maintenant une période de 155 ans.

A ces documents officiels, s'ajoutent une riche bibliothèque administrative et une collection d'articles de journaux, au nombre de plus de 50,000.

C'est un peu dire l'importance toujours croissante des archives municipales.

15 cas de polio depuis le début de l'année

Le service municipal de santé a enregistré 15 cas de polio, à Montréal, depuis le début de l'année 1952, contre 31, à la date correspondante de 1951.

Les hôpitaux de Montréal ont reçu 14 cas de l'extérieur, depuis le 1er janvier, dont 6 du voisinage immédiat de la métropole.

Un seul décès est survenu jusqu'ici; il s'agit d'un malade de l'extérieur de la ville.

FOYER LACORDAIRE

FOYER HEUREUX

Cercles Lacordaire

Les Dodgers l'emportent 9 à 6 sur les Cubs — Joe Black enregistre sa 11e victoire

Chicago, 29 — Les Dodgers de Brooklyn ont maintenu leur avance de neuf parties et demie en relâche place de la ligue Nationale, battant les Cubs de Chicago 9 à 6 hier, devant une foule de 40,811 personnes.

Les Dodgers ont compté quatre points sur les offrandes de Bob Kelly et Turk Lown dans la 2e manche et après que les Cubs eurent égalé le compte 5 à 5 le club de Dessen a opéré un autre relâchement sur les offrandes de Lown et Dutch Leonard dans la 7e.

C'est cependant Joe Black qui a été la grande vedette des Dodgers, se surpassant de nouveau en relâche pour remporter sa 11e victoire de la saison contre 2 défaites.

Les Dodgers n'ont pas réussi à compléter un double-jeu pour la première fois en 24 parties. Hank Sauer a frappé 3 des coups sûrs des Cubs et a fait compter deux points pour porter son total à 112.

Jackie Robinson a réussi un triple et a compté sur un simple de Shuba pour le premier point des Dodgers. Les Cubs ont cependant égalé le compte sur trois simples. Brooklyn. 140000400-9
Chicago. 101210010-6

VICTOIRE DES GIANTS

Pittsburgh, 29 (P.A.) — Whitey Lockman a cogné un circuit alors qu'il y avait un coureur sur les buts à la 1ère manche et par la suite, les Giants de New-York ont frappé aisément les offrandes de 5 lanceurs des Pirates pour l'emporter au compte de 14 à 7, ici hier après-midi.

Le vétérinaire lanceur Dave Kosio a lancé la partie complète pour les Giants, espacant 11 coups sûrs aux Pirates, pour ainsi remporter sa 9e victoire de la saison.

Pour Pittsburgh Ralph Kiner a cogné son 29e circuit.

Après la 5e manche, Durocher, gérant des Giants, a fait réchauffer le banc à Alvin Dark et Monte Irvin pour les remplacer par Jim Rhodes et Bill Ringer.

Jim Waugh, le premier lanceur à parader au monticule pour les Pirates, a été débité de la défaite, sa 3e de la saison.
New-York. 232140020-14
Pittsburgh. 001004024-7

Roger Bédard et Spencer en finale

Les finales pour la coupe Montréal, tournoi fermé pour le championnat senior de la province de Québec, se sont dressées hier après-midi, sur les courts du Régiment de Châteauguay, alors que Robert Bédard et Jack Spencer ont remporté leurs matches de semi-finales en simples. Bédard a battu Roland Godin, 6-7, 6-1, et 6-0. Spencer, de son côté, a éliminé Dick Munn dans un match étonnant, par des comptes de 6-3, 7-5, 0-6, 3-6 et 6-2. La finale des simples masculins aura lieu ce soir, à 6 h, au Châteauguay.

Chez les dames, Pat Macken a éliminé Ruth Porter 6-3 et 6-3 tandis que Hanna Sladek a battu Françoise Lacasse 6-3 et 6-0. La finale entre Mlle Macken et Mme Sladek cet après-midi à cinq heures, au Régiment.

Cincinnati gagne

Cincinnati (A.P.) — L'arrêt-court Roy McMillan a frappé un simple opportun qui a permis à Hank Edwards de compter dans la 11e manche, et les Reds de Cincinnati ont vaincu les Braves de Boston par 5 à 4, ici hier après-midi.

Frank Smith a été le lanceur gagnant et Sheldon Jones, le perdant. Une foule de 2,346 personnes a vu les Reds de Cincinnati cogner une douzaine de coups sûrs en comparaison de 15 pour les Bostonnais.

Boston. 110 000 002 00-4
Cincinnati. 010 000 030 01-5

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE

HORACE LABRECQUE
et Fils Ltee
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à prévoir de nos services particuliers.
CR. 474 294, Notre-Dame ouest
Tél. MARQUETTE 2382-2384

AVOCATS

W. F. MERCIER
R.A., L.L.B.
AVOCAT
266 St-Jacques O., Ch. 24
Téléphone: 1-5442 - Dom. : PL. 2661
Soir: Lundi et merc. : 7:30 à 9:30

VANIER & VANIER
Anatole Vanier, c.r. Guy Vanier, c.r.
AVOCATS
ST. QUEST, RUE SAINT-JACQUES
Tél. HAZARD 2841

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'Invention
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond A. Marion et Alfred Marion
1516, rue Drummond,
MONTREAL

LAITERIE

Manuel de l'Inventeur
Le formulaire de preuve
de l'originalité de l'invention
écrit par
ALBERT FOURNIER
PROCUREUR DE BREVETS D'INVENTION
534 ST-CATHERINE 222 MONTREAL

LAITERIE

MEDECIN

ACHETONS CHEZ LES
annonceurs du "Devoir",
nous y gagnerons.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

la Sauvegarde

MONTREAL

NARCISSE DUHADME

Commerce et Finance

Les recettes d'exploitation du Canadien National

Montréal, 28 août. — Les recettes d'exploitation du Canadien National pour le mois de juillet se sont élevées à \$35,224,000, les frais d'exploitation à \$35,224,000 et la recette nette à \$2,199,000, chiffres qui l'on comparé à \$3,044,000 de recettes, \$49,286,000 de frais et \$1,559,000 de recette nette.

MOIS DE JUILLET	1952	1951	Différence
Recettes d'exploitation	\$35,224,000	\$35,044,000	\$180,000
Frais d'exploitation	\$35,224,000	\$49,286,000	\$14,062,000
Recette nette	\$2,199,000	\$3,758,000	\$1,559,000

PERIODE DE SEPT MOIS	1952	1951	Différence
Recettes d'exploitation	\$386,730,000	\$352,303,000	\$34,427,000
Frais d'exploitation	\$389,222,000	\$328,797,000	\$60,425,000
Recette nette	\$17,508,000	\$23,506,000	\$5,998,000

Les pêcheries maritimes

Les prises totales du mois de juin s'élevaient à 16,983,700 lb. et la valeur, à \$876,467,000. C'est une diminution de 19,8% et de 0,4% pour les prises et la valeur respectivement comparé à 21,180,800 lb. et \$877,597,000 en juin 1951, selon le rapport qui a été préparé par la division des pêcheries du bureau des statistiques de Québec.

La morue contribue beaucoup au déclin général; les prises en sont 21,3% inférieures à celles du même mois l'an dernier. La valeur aussi diminue de 21,4%. Le hareng enregistre une baisse de 40,3% dans les quantités et 33,1% dans la valeur. Par contre, le saumon et le homard ont de meilleurs rendements qu'en juin 1951. Ces deux espèces sont les seules, avec la plie, à enregistrer un gain.

Durant les six premiers mois de l'année, on a débarqué 56,953,800 lb. de poisson et crustacés, rapportant aux pêcheurs \$1,302,842,000. Comparé à 48,772,100 lb. et \$1,335,936,000 en 1951, il y a une hausse de 16,8% dans les quantités, mais une baisse de 2,5% dans la valeur. La forte augmentation du hareng au mois de mai contrebalance encore le déclin de la plupart des espèces.

On a tué plus de loup-marins ce mois-ci qu'au même mois l'an dernier, mais la saison semble vouloir se terminer avec un total inférieur à celui de 1951 (14,058 unités — 26,928 unités).

On a congelé durant juin 1,134,200 lb. de produits marins dont 94,400 lb. de produits fumés. Ce qui se compare avantageusement au total de 451,700 lb. en juin 1951. Il y a ainsi du total cumulé: 5,373,800 lb. contre 1,345,900 lb. La plupart des produits contribuent à la hausse.

Detta Minerals Limited

Detta Minerals Limited a avisé le Curb de Montréal que New-Dickinson Mines Limited a pris et payé 150,000 actions de capital à 22 cents 1/2 l'action en vertu de l'accord daté du 9 novembre 1950. Il y a maintenant 3,700,000 actions en circulation et 300,000 actions demeurent au trésor.

Price Brothers & Co. Ltd.

L'agence de transfert pour Price Brothers & Co. Limited a informé la Bourse de Montréal qu'en date du 21 août 1952, un total de 2,191,428 actions ordinaires étaient en circulation.

Les automobilistes, quand ils conduisent, ne devraient jamais négliger les symptômes de fatigue. Ressentez-vous de la fatigue dans les yeux ou dans les muscles, stationnez à l'écart du chemin pendant quelque temps et faites une sieste. Ensuite sortez de la voiture, marchez à l'entour afin de secouer votre torpéur.

Café The Confiture

ADOPTER LES PRODUITS DES J.A. DESY LTD. RECONNUS LES MEILLEURS

Combat l'usure du moteur!
Le cambouis peut occasionner de coûteuses réparations à votre moteur et accroître vos frais d'entretien. La Marvelube "Heavy-Duty" empêche les dépôts gommeux de se former... elle diminue la chaleur du moteur... elle combat l'effet des acides de combustion corrosifs... et protège le moteur à l'aide d'une pellicule lubrifiante très résistante.

J'ai bien fait d'adopter la Marvelube

Importants contrats octroyés à la Cie Ford du Canada

Ottawa, 29. (P.C.) — Le gouvernement canadien a octroyé à la société Ford du Canada un contrat de \$3,250,000 pour la construction de camions et d'autobus destinés à l'Inde, conformément au plan de Colombo. C'est qu'a annoncé hier M. R. W. Rosenthal, assistant administrateur du plan de Colombo.

Le contrat, décerné il y a un certain temps, comporte 450 autobus et 335 camions, qui seront mis par des moteurs Diesel. Les véhicules seront confiés au système de transport de l'Etat de Bombay à titre de don canadien au plan de Colombo. Les véhicules seront payés à même les \$25,000 qui forment la contribution canadienne au plan pour l'année financière 1951-52.

A Londres, la compagnie F. Perkins Limited, de Peterborough, Angleterre, a annoncé qu'elle avait reçu un contrat de \$1,250,000 du gouvernement canadien pour la production des moteurs Diesel à six cylindres pour les véhicules en question.

M. Rosenthal a déclaré que le gouvernement canadien avait confié la commande de Diesel au Royaume-Uni parce que: 1. aucune compagnie canadienne n'en produit; 2. le gouvernement aurait pu les obtenir aux Etats-Unis, mais leur prix était légèrement plus bas en Grande-Bretagne; 3. le gouvernement voulait que la commande aille au Royaume-Uni pour aider ce pays à gagner plus de dollars.

Echo de la Colombie canadienne

Souvenirs du 3e Congrès de la Langue française

par I. Boyer de la GIRODAY

Le Congrès de la Langue française s'est clôturé, il y a déjà plusieurs semaines, et les représentants des régions les plus éloignées sont tous rentrés dans leurs foyers. C'est maintenant que nous prenons pleinement conscience de sa signification et de sa portée.

A la lumière des explications verbales qui nous sont données, par nos amis qui ont eu la chance d'aller à Québec, il faut relire les discours qui ont été prononcés, et méditer les travaux. C'est un événement qui dépasse, qui dépasse les frontières de la province de Québec, c'est un événement qui dépasse notre conception de la Vie française en Amérique du Nord.

Le français n'est pas simplement une langue, notre langue, la langue qui a servi de véhicule aux idées qui ont fait la civilisation chrétienne; elle est elle-même une culture, la vivante expression de la civilisation chrétienne, et comme telle un principe de vie; elle est un lien puissant entre tous ceux qui, fidèles à la tradition spirituelle chrétienne, ne veulent pas s'incliner devant le matérialisme.

C'est un grand honneur que les délégués du 3e Congrès de la Langue française ont fait au Canada. En s'y réunissant, ils ont ainsi reconnu le facteur spirituel que représente notre pays dans le Nouveau Monde; ils ont ainsi consacré sa place et son rôle dans la grande tradition chrétienne.

Le Congrès n'a pas été seulement une triomphante manifestation de la primauté de l'esprit; mais la preuve de ce que la fidélité aux principes et l'union peuvent réaliser. Cet exemple est particulièrement consolant pour les catholiques de la Colombie canadienne qui viennent d'éprouver, lors des récentes élections provinciales une défaite humiliante. Le parti Chrétien-démocrate qui a été fondé à cet occasion, et qui était destiné à grouper tous les catholiques de la Colombie canadienne, n'a pas recueilli 10% de leurs voix, 90% des catholiques ont dispersé leur suffrage, manifestant ainsi un manque de formation.

Le premier devoir de la minorité française en Colombie canadienne sera d'exercer une saine influence dans la communauté catholique. Dans toutes les régions de l'Ouest où les catholiques sont en minorité, ce sont en effet les catholiques français qui gardent le mieux leur foi, et qui rayonnent le plus efficacement. Pour ne citer qu'un exemple: alors que parmi les catholiques de langue anglaise de

Cours du soir et maîtrise es arts à l'Institut d'études médiévales

Pour répondre à de nombreuses requêtes, l'Institut d'Etudes médiévales de l'Université de Montréal (faculté de philosophie) a décidé de porter une partie de son programme à l'horloge du soir. Cette décision était attendue depuis longtemps. L'Université de Montréal permet ainsi à une plus large clientèle l'accès à des études supérieures dont on reconnaît la nécessité et la valeur dans la tradition de notre culture canadienne.

C'est le programme régulier de première année conduisant au grade de maîtrise es arts qui est maintenu dans le nouvel horaire. Les exigences académiques ne sont réduites en rien. Seule une nécessité mathématique impose de répartir le programme sur deux ans. Les cours seront donnés trois soirs chaque semaine durant toute l'année universitaire.

C'est toute l'équipe des professeurs de l'Institut d'Etudes médiévales que les étudiants inscrits à ce cours auront bénéfice de rencontrer. Des professeurs invités de grand renom se joindront au personnel permanent des professeurs titulaires et agrégés; ainsi MM. Paul Vignaux et Henri Marrou, de la Sorbonne; M. Raymond Kilbanski, d'Oxford et McGill; le R. P. Anawati, du Caire; le R. P. Deman, de Fribourg; le P. Geiger, de Sauboch (France); le P. Eschmann, de Rome et de Toronto.

On trouvera le programme des cours dans l'Annuaire de l'Institut d'Etudes médiévales. Tout étudiant devra adresser ses pièces officielles sa demande d'admission au Secrétaire adjoint à l'Immatriculation, Université de Montréal, case postale 6128. Les inscriptions se feront à la Faculté de philosophie, section Etudes médiévales, du 1er au 9 septembre pour les étudiants réguliers et auditeurs.

Grâce à la collaboration de l'Institut d'Etudes médiévales et du nouveau département d'extension dirigé par M. Léon Lortie, on pourra aussi s'inscrire à certains cours particuliers au titre d'élève auditeur.

Pour demande de l'Annuaire ou d'autres renseignements, communiquer avec le directeur de l'Institut d'Etudes médiévales, 831 avenue Rockland, Tél. GR 8215.

Notes et autres informations

Les cours de spécialisation des 2e et 3e années continueront à être donnés le jour.

Plus immédiatement par son programme de première année, l'Institut poursuit une fin générale de culture, s'attachant à retrouver et à exprimer la continuité spirituelle de l'humanité depuis ses origines classiques jusqu'aux renaissances médiévales, malgré la rupture historique des invasions, ainsi que la persévérance d'un même héritage spirituel depuis le moyen âge jusqu'à nos temps modernes, malgré les présentations abusives de la Renaissance et de ses historiens. Par ses méthodes pédagogiques, même à l'intérieur de ce programme général, l'Institut procure une initiation efficace aux disciplines historiques, selon la rigueur technique que la science moderne impose à toute recherche objective et sérieuse. Cet ensemble homogène de culture et de recherche est offert à tout étudiant qui s'intéresse aux doctrines théologiques et philosophiques, à l'évolution comme aux sources chrétiennes et gréco-latines de la scolastique; au professeur soucieux de formation personnelle qui veut enrichir son enseignement aux problèmes de la culture contemporaine, aux valeurs spirituelles de notre civilisation. Cet enseignement proposé comme une introduction à toutes les disciplines des sciences médiévales devient complément normal de l'enseignement reçu au cours secondaire.

Voici le programme des cours à l'horloge du soir: Introduction aux études historiques du moyen âge; méthodologie, paléographie et techniques auxiliaires: les RR. Eschmann, Giguère et Lacroix. Questions choisies d'histoire du moyen âge: R. P. Papillon. Histoire de la culture au moyen âge: M. Henri Marrou. Introduction à l'histoire de la civilisation médiévale: a) Histoire littéraire des grandes écoles théologiques au moyen âge: R. P. Audet; b) Introduction historique et littéraire aux oeuvres de saint Thomas d'Aquin: R. P. Eschmann; c) Histoire littéraire de l'école théologique franciscaine: R. P. Camille P. M. Cap. Introduction à l'histoire de la spiritualité et du culte chrétien au moyen âge (liturgie et théâtre): R. P. Papillon. Introduction à l'histoire de la philosophie au moyen âge: a) Initiation historique aux problèmes philosophiques: T. R. P. Régis; b) Introduction à l'histoire littéraire du platonisme: M. Kilbanski; c) de l'aristotélisme: R. P. Landry; d) de la pensée arabe et juive au moyen âge: R. P. Anawati et M. Denburg. Cours général d'histoire des doctrines du moyen âge: M. Vignaux. Introduction à l'histoire du droit au moyen âge: R. P. Pilon. Histoire des langues et littératures: a) les lettres latines: R. P. Lacroix; b) langue et littérature françaises: Mme Fichet. Histoire des arts au moyen âge: a) architecture: M. Bazin; b) peinture: M. Randall; c) musique: Mlle Desautels.

Neuvaine de mardis à Saint Gérard Majella

Mardi, le 2 septembre, commencera dans l'église de St-Alphonse d'Youville, une neuvaine de mardis comme préparation à la fête de saint Gérard Majella. A 7 h. 30 du soir, tous les mardis de septembre, le premier mardi d'octobre et les trois jours qui précèdent la grande fête du 16, auront lieu les exercices de la neuvaine.

Il y aura prières dialoguées, proclamation des intentions recommandées, catéchisme, salut au Saint Sacrement et vénération de la reliquie du saint.

L'intention principale sera: "Pour des foyers plus chrétiens." Saint Gérard, surnommé à bon droit, le thaumaturge du vingtième siècle, est appelé aussi le protecteur des mères. Nous prions pour tous les membres des familles chrétiennes, mais spécialement pour les mères de famille, et surtout pour les futures mamans.

Les prières seront faites aux intentions commandées par lettre, ou déposées dans le tronc de saint Gérard.

Les malades et les affligés auront une part de choix. Nous suggérons d'une manière spéciale aux jeunes époux, aux fiancés, à ceux et à celles qui suivront les prochains cours de préparation au mariage, de suivre la neuvaine. Ce sera une excellente manière de sanctifier leur foyer, ou une excellente préparation à leur prochain mariage.

Venez un grand nombre prierez ensemble saint Gérard. La prière des foules, la prière commune est plus agréable à Notre-Seigneur et à une garantie d'efficacité. Notre-Seigneur n'a-t-il pas promis: "Si vous êtes réunis plusieurs pour prier, je serai au milieu de vous."

Centrale des Corporations

La Centrale des Corporations célébrera les 25 et 26 octobre, son quatrième anniversaire de fondation par un congrès à la Villa St-René-Goupil, à Ville Jacques-Cartier. Ce congrès coïncidera avec le quinzième anniversaire de fondation de la Corporation des Coiffeurs de la Province de Québec, et le dixième anniversaire de la Corporation des Horlogers de Montréal.

Outre ces différents anniversaires, ce congrès étudiera la situation créée par la fondation de corporations professionnelles dans les métiers de plombiers, électriciens, horlogers, etc., selon des formules diverses.

Les directeurs de la Centrale croient qu'il est urgent de déterminer certaines exigences, de proposer certaines formules, afin que l'association professionnelle se propage, s'organise, selon les principes d'un sain corporatisme social et démocratique. Il nous semble également nécessaire d'avoir une "Loi des associations professionnelles" comme nous en avons une pour les "syndicats professionnels". Un projet est en préparation; il sera étudié pendant le congrès.

Non seulement ceux qui sont intéressés aux métiers que nous mentionnons, mais tous ceux qui s'intéressent à l'association professionnelle sont admis à ce congrès. Comme le nombre maximum de congressistes a été fixé à 30, il est important de s'inscrire immédiatement et de faire la demande à la Centrale des Corporations, 1896, rue St-Hubert, Montréal.

Je passe en vous, ce n'est pas que

Conférence spéciale de l'OACI, à Rome, le 9 septembre

L'Organisation de l'aviation civile internationale projette de rendre plus lourde la responsabilité pour les avions qui s'écrasent et causent des dommages à la propriété.

Elle propose également de défendre les poursuites en dommages découlant du bruit ou du vol normal d'un avion.

Ces deux recommandations seront soumises à une conférence spéciale de l'OACI qui s'ouvrira à Rome le 9 septembre et groupera des représentants de 30 pays membres de l'organisation.

L'OACI demandera à la conférence d'approuver un nouveau projet devant remplacer la convention de Rome de 1933 concernant les dommages à la propriété ou aux personnes sur le sol causés par un avion et la responsabilité du propriétaire de l'avion.

On propose de porter la responsabilité du propriétaire à 10,000,000 de francs-or, l'équivalent de \$663,360 en argent américain, alors que le maximum établi en 1933 était de 2,000,000 de francs-or.

Nouvelle séance du Conseil, mardi

Vingt-huit items seulement seront à l'ordre du jour

Le conseil municipal de Montréal se réunira de nouveau mardi prochain. Il s'agira de l'assemblée régulière fixée par la charte au début de septembre.

L'ordre du jour ne comporte que 28 items, afin que l'on puisse voir tous les sujets au cours de la journée, en vue de permettre à plusieurs conseillers et membres du Comité exécutif, de partir le lendemain pour Dixville Notch, où s'ouvrira le congrès de l'Union des municipalités.

Un item au montant de \$350,000 a trait à l'aménagement de parcs et de terrains de jeux. Un crédit de \$53,000 est destiné à l'amélioration des conditions de la circulation dans la zone du carrefour Côte-des-Neiges, Cedar et McGill. On élargira cette croisée.

Un montant de \$50,000 sera affecté au commencement des travaux, en vue du prolongement du boulevard Saint-Joseph, à l'est de la rue Iberville.

L'administration municipale demandera également un virement de crédit au montant de \$361,596.56 pour permettre le versement du boni de vie chère aux employés manuels.

vous aurez tenté de le tromper. On ne pourra guère mettre en doute votre bonne foi et votre intégrité.

Camille. * * * N'occupez point votre esprit à trop de choses à la fois. Vous deviendrez nerveux, inquiet, fatigué, et physiquement instable. Vous avez beaucoup de talent pour l'organisation, d'ailleurs. Vous avez aussi beaucoup de goût et de vivacité intellectuelle. Et pourtant, vous vous laissez avant tout influencer par les préférences de votre cœur. Votre intelligence négligente et lucide ne vous empêche pas d'agir avec beaucoup de spontanéité et d'impulsion; et vous allez fréquemment à l'encontre de votre jugement, car votre obstination refuse les faits et la réalité. Vous êtes sensible, impressionnable, et très fier. Votre rythme, votre persistance, votre souci du détail et votre adresse existent indépendamment de vos sentiments, mais ces derniers limitent ou accentuent l'expression de ceux-ci. Comme tant d'autres, vous avez une nature sympathique, affectueuse, généreuse et extrêmement loyale. Mais vous n'êtes pas comme tout le monde. Ainsi, vous êtes optimiste: tout le monde ne l'est pas. Et vous êtes optimiste, en dépit de votre défiance. Vous limitez le nombre de vos intimes; et vous êtes fermée. A certains moments, votre défiance vous rend misérable. Par elle, vous craignez et détestez les ingérences et les intrusions dans votre vie personnelle et intime. Mais précisément, votre défiance elle-même pratique habituellement la brèche par laquelle on viendra troubler votre paix. Ne prenez pas d'attitudes défensives; cultivez votre initiative dans le calme et la tranquillité, réglant chaque situation à la mesure de son ascension.

Mark ELLERY

Grapho-analyse du "Devoir"

par Mark ELLERY, B.A., C.G.A.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'analyse de leur écriture, envoient une photo écrite de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée doivent envoyer deux dollars. Les lettres se font en bon ou en mauvais nom. Les lettres doivent être adressées à: Grapho-Analyse "Le Devoir", 534 est. Notre-Dame, Montréal.

Poils de Carotte

Surveillez votre cœur et vos émotions: ils augmenteront vos besoins et vos soucis; ils vous exposeront aux excès et aux extravagances. Grâce à eux, par ailleurs, vous serez plus sympathique, plus affectueux, et plus compréhensif; surtout si vous cessez votre politique de refus. Vous êtes sensible, impressionnable et influençable; et vous craignez souvent de vous tromper. Pourtant, votre vanité et votre orgueil aspirent aux sommets et recherchent l'admiration et l'adulation. A cause de votre distinction et de votre fierté, vous voulez vous conformer aux usages du milieu et aux exigences de l'opinion. Vous êtes loyal, persévérant et même obstiné; mais vos desseins et votre volonté sont encore instables. Tantôt, vous vous reposez dans la rêverie et la chimère; tantôt, vous prenez de fermes résolutions; tantôt, vous retardez l'exécution de vos projets; enfin, vous recourez parfois à l'indignation et à la colère. Votre esprit se porte beaucoup vers les choses du domaine sensible et concret; et vous-même, vous éprouvez un grand besoin d'activité physique. Vous êtes franc et simple, Poils de Carotte, mais vous parlez rarement en confidences de ce qui vous intéresse personnellement. Vous cultivez plutôt le silence et la discrétion. Vous n'aimez pas les recours, pour autant, à la dissimulation. Si votre entourage ne peut toujours connaître ce qui se passe en vous, ce n'est pas que

Les travailleurs conviés à une messe de minuit, dimanche soir, à l'Oratoire

Heure sainte prêchée par Son Excellence Mgr Paul-Emile Léger après le feu d'artifice

Tous les travailleurs de Montréal, de Shawinigan, de Grand-Mère, des Trois-Rivières et de Thetford s'uniront dimanche soir, à l'Oratoire Saint-Joseph, à cette démonstration et à la messe de minuit. De nombreux représentants de l'autorité civile et syndicale y assisteront.

Le chemin de croix aura lieu l'après-midi à 4h. 30. Le soir, à l'issue de l'heure de prières et de la procession aux flambeaux, tous pourront assister, à une féerique feu d'artifice à la gloire du patron des travailleurs saint Joseph et lancé tout près de l'Oratoire, ce monument de la reconnaissance que tous les catégories de travailleurs ont contribué à élever chez nous.

C'est après ce feu d'artifice qu'aura lieu l'heure sainte et la célébration de la messe de minuit par Son Exc. Mgr l'archevêque.

Dimanche, fête religieuse du travail

De grandes célébrations se dérouleront toute la journée à l'Oratoire, dimanche, en raison de la fête religieuse du travail. La messe pontificale sera chantée à 11 heures par Son Excellence Mgr Gérard Berry, évêque de Peterborough, qui donnera aussi le sermon en français et en anglais.

Nomination du Dr Carlos Amaya, en Argentine

Le consul général d'Argentine annonce que le Dr Carlos Amaya, diplomate, écrivain, poète, docteur en lettres et en philosophie, ces de nos Syndicats nationaux, vient d'être nommé secrétaire du M. L. sera présidé par Son Excellence le ministre des relations et du culte Mgr Paul-Emile Léger qui adressera la parole. Des milliers de Dr Jeronimo Remorino.

Grand ralliement ouvrier à 3h.

C'est à 3 heures, dimanche, après-midi qu'aura lieu le grand ralliement ouvrier sous les auspices de nos Syndicats nationaux, ces de nos Syndicats nationaux, vient d'être nommé secrétaire du M. L. sera présidé par Son Excellence le ministre des relations et du culte Mgr Paul-Emile Léger qui adressera la parole. Des milliers de Dr Jeronimo Remorino.

CARNIVAL DE LA RENTREE DES CLASSES DUPUIS

OUVERTS CE SOIR JUSQU'À 9 HEURES

Fermés samedi 30 août et lundi, 1er septembre

Fête du Travail

VISITEZ NOS RAYONS D'ARTICLES POUR ECOLE ET ECOLEIERS DES CE SOIR...

Dupuis Frères

RAYONS ECOLE DU SOIR

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY

Mark ELLERY